

ORNITHOLOGIE

- Note sur le stationnement prolongé d'un Plongeon catmarin (Gavia stellata) à Cannes-Ecluse, par Laurent SPANNEUT et Jean-Philippe SIBLET..... p. 80
- Seconde mention du Grand labbe (Stercorarius skua) en Seine-et-Marne, par Jean-Philippe SIBLET..... p. 83
- Observation d'un Vanneau huppé (Vanellus vanellus) schizochrome à la Tombe (77), par Laurent SPANNEUT..... p. 84

ENTOMOLOGIE

- Synthèse annuelle des observations et captures intéressantes d'insectes coléoptères effectuées au cours de l'année 1989 dans le massif de Fontainebleau et ses environs, par Lionel CASSET..... p. 85
- Les Géotrupes de la forêt de Fontainebleau, par Guy TODA.. p. 90

BOTANIQUE

- A propos de l'Alisier de Fontainebleau, par Pierre DOIGNON p. 95

MYCOLOGIE

- Mise au point sur Boletus calopus et Boletus albidus, par Henri Mesplede..... p. 96

ARCHEOLOGIE

- Un sarcophage mérovingien exhumé à Melun, rue Lucien Gaulard, par Gilbert-Robert DELAHAYE..... p. 99
- Découvertes sur le tracé de l'autoroute A5, par Gilbert-Robert DELAHAYE..... p. 103

METEOROLOGIE

- La forêt de Fontainebleau ravagée par la plus violente tempête du siècle, par Pierre DOIGNON..... p. 106
- Le temps à Fontainebleau : novembre, décembre et année 1989, janvier, février et mars 1990, par Pierre DOIGNON... p. 109

DIVERS

- Compte-rendu de l'assemblée générale de l'ANVL du 4/02/90. p. 62
- Compte-rendu scientifique de la réserve naturelle volontaire de Sermaize (77). Année 1989, par O. TOSTAIN... p. 68

- 4 FEVRIER 1990 -

C'est devant une assistance nombreuse (et les représentants des municipalités d'Avon et de Fontainebleau), que s'est déroulée le 4/02/1990 à la Maison dans la Vallée d'AVON, notre Assemblée Générale. Celle-ci revêtait une importance particulière, puisqu'elle devait entériner différents changements importants au sein du Conseil d'administration, et en particulier le remplacement du président François du RETAIL, après 10 ans passés à ce poste.

I - RAPPORT MORAL (Jean-Philippe SIBLET, Secrétaire Général)

L'année 1989 sera marquée sous le signe de la continuité. En effet, après les années précédentes qui avaient vu s'effectuer de profondes mutations (local au Laboratoire de Biologie Végétale, informatisation...), 1989 aura été une année relativement calme. Ce qui ne veut pas dire que l'ANVL soit restée inactive.

1°) Sorties et manifestations

a) Sorties : 23 en 1989 (propres à l'ANVL ou en commun avec les Naturalistes Parisiens) dans pratiquement toutes les disciplines. Notons l'organistaion d'une sortie ornithologique sur deux jours aux lacs de Champagne (26 participants). La réussite de cette sortie pourrait inciter à renouveler l'expérience en 1990.

b) Manifestations : Comme chaque année nous avons organisé une exposition mycologique (21 et 22/10/1989), pour la première fois à Moret-sur-Loing depuis la reprise annuelle de cette exposition en 1983. Une nouvelle fois, il faut remercier chaleureusement Mme RAPILLY, cheville ouvrière de cette manifestation, sans qui, plus encore que les années précédentes, l'exposition n'aurait pas eu lieu. En dehors de ce point d'orgue, nous avons participé à différentes manifestations régionales ou nationales : stand au Colloque Francophone d'Ornithologie en mars; Journées Européennes de l'Environnement avec stand au CIE La Futaie à Vert-Saint-Denis ; centenaire du Laboratoire de Biologie Végétale à Avon en novembre ; Forum des associations à Avon.....

2°) Bulletin

Le bulletin 1989 a totalisé 220 pages, chiffre légèrement en baisse par rapport aux années précédentes. De nombreuses disciplines ont été couvertes, de la géographie à la malacologie, en passant par l'ornithologie, l'entomologie et la géologie. Il faut malheureusement constater une sous-représentation chronique de certaines disciplines, dont certaines ont constitué autrefois l'épine dorsale de la revue, comme par exemple la botanique et la mycologie. Nous souhaitons maintenir, voir améliorer, le niveau scientifique de notre publication, sans pour cela écarter les articles de vulgarisation, pour peu qu'ils soient bons. Il faut pour cela que les auteurs potentiels, prennent la plume et alimentent les colonnes du bulletin, sous peine de voir revenir

trop souvent les mêmes signatures. Nous essaierons enfin, pour peu que les finances le permettent, d'améliorer l'iconographie en publiant à intervalles régulier des planches en couleur. Toutefois, une telle entreprise est onéreuse, et la recherche de "sponsors" s'avère nécessaire.

3°) Protection de la nature

L'A.N.V.L. a affirmé en 1989 sa volonté de jouer un rôle majeur en matière de protection de l'espace et des espèces.

a) Arrêté de biotope de Châtenay-sur-Seine : ce site de nidification de la Sterne pierregarin a été officiellement protégé en juillet 1989 par un arrêté préfectoral de protection du biotope dont notre association est à l'origine de la demande. En collaboration avec la DRAE d'Ile-de-France des panneaux d'informations ont été posés sur le site au début 1990 et un chantier d'entretien de l'îlot s'est déroulé en avril 1990.

b) Radeaux à Sternes : Grâce à un cofinancement avec le Centre Ornithologique de la Région Ile-de-France, un radeau a été construit et installé à Cannes-Ecluse (cf article dans le précédent bulletin).

c) Participation à la gestion de la réserve naturelle volontaire de Sermaize : grâce à Olivier TOSTAIN, l'ANVL a conduit la réalisation de deux îlots sur le site. La réalisation d'un observatoire n'a put être menée à son terme en raison du refus du projet par les propriétaires.

d) Protection du Guêpier d'Europe : grâce au dévouement de Jean SCHNEIDER, la colonie bellifontaine du Guêpier d'Europe a été surveillée chaque jour de mai à juillet, ce qui a permis à de nombreux jeunes de prendre leur envol. Un début d'incendie a même été maîtrisé !

e) Suivi scientifique de la Plaine de Chanfroy : afin de fournir des données scientifiques irréfutables au gestionnaire du massif de Fontainebleau pour que soient mises en oeuvre les mesures conservatoires qui s'imposent, un important travail de collecte a été entrepris dans plusieurs disciplines (ornithologie, botanique, entomologie).

II - RAPPORT FINANCIER (Gérard SENEÉ, Trésorier).

RECETTES

287 Cotisations + 302 abonnements	38080,00
Don	4000,00
Subvention ministère	2000,00
Subvention Conseil Général	6000,00
Subventions Avon et Fontainebleau	2600,00
Publicité	5800,00
Ventes diverses	5144,41
Exposition Champignons	5179,00

Total recettes 1989	68803,41
Excédent 1988	25133,13

Total	93936,54

DEPENSES

Frais d'impression du bulletin (4 n°)	45006,30
Frais d'expéditions du bulletin	5034,05
construction radeau Cannes-Ecluse	1760,20
Achat projecteur diapos + Accessoires	3582,10
Achat mobilier pour local	860,00
Assurance local	611,00
Assurance Crédit Mutuel (voyage)	686,00
Boîtes entomologiques	525,00
Matériel pour aménagement local	1317,35
Affiches FRAPNA	400,00
Timbres + envois divers	1950,00
Travaux photos (duplis...)	1765,95
Constitution dossier Sternes	725,00
Divers	3817,45

Total dépenses 1989	68040,40

En caisse au 31/12/1989

25896,14

III - MODIFICATIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après dix années de présence au poste de Président (un record !) François du RETAIL a souhaité être déchargé de cette fonction. Gérard SENEÉ ayant accepté de prendre le relais, il devient le nouveau président de notre association. Toutefois, ce dernier exerçant jusqu'à lors les fonctions de trésorier, il sera remplacé à ce poste par Josette RAPILLY. Parmi les membres du conseil, il est noté le départ d'André FOUGEROUX, non remplacé. Ces modifications ainsi que la proposition de nommer François du RETAIL, Président d'honneur de l'ANVL, ont été adoptées à l'unanimité par l'assemblée.

A l'issue de l'assemblée, Gérard ARNAL (Président 1988/1989 de la Société Versaillaise de Sciences Naturelles et Chargé de mission à la Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement d'Ile-de-France), présenta une remarquable communication illustrée d'excellentes diapositives sur la végétation de la Plaine de Chanfroy dans le Massif des Trois-Pignons. Il montra non seulement l'exceptionnelle richesse du site mais également les menaces qui planent sur lui si une gestion adaptée n'était pas rapidement mise en oeuvre.

- ANALYSES D'OUVRAGES -



MISE A JOUR ET ACTUALITES EN VAL DE LOING
ET FORET DE FONTAINEBLEAU

Les éditions Masson viennent de faire paraître la deuxième édition revue, complétée, mise à jour par G. ALCAYDE et dix collaborateurs, du "Guide géologique régional" (collect. POMEROL) "Val de Loire". Cet ouvrage dresse un bilan des connaissances les plus récentes sur la stratigraphie, la paléogéographie et la structure régionales en utilisant les données accumulées ces dernières années, principalement à propos des déformations de la couverture sédimentaire, des phénomènes karstiques et des ressources du sous-sol.

La vallée du Loing est largement concernée dans cette révision (pp. 19-67) avec cartes, coupes, corrections, compléments, révision des itinéraires en fonction des carrières nouvellement ouvertes. A consulter notamment les chapitres de l'histoire géologique régionale pour les sites du Tertiaire paléogène, pliocène, stampien (Gâtinais, sables de Fontainebleau, Nemours, Montargis, Pithiviers) ; du Néocène (Calcaire de Beauce, calcaire d'Etampes à Fontainebleau) ; des formations à chailles éocènes (Forêt de Montargis), de la faille de Montargis / Château-Landon ; des Poudingues sparnaciens de Nemours ; du calcaire de Champigny à Château-Landon ; du Néocomien sableux pétrolifère de Châteaurenard ; du Ludien à ce site ; du Lias profond à Nemours.....

Cet ouvrage, qui nous est aimablement adressé par l'éditeur, comme tous les précédents de la collection POMEROL, peut être consulté à la bibliothèque de l'ANVL dans notre local du Laboratoire de biologie végétale à Fontainebleau.

D'autre part, lors d'une excursion, le 18 février 1990 à Franchard (Forêt de Fontainebleau) avec 115 participants de l'Association des Amis de la Forêt, le géologue Daniel OBERT (Université Paris VI, géotectonique), collaborateur de notre collègue le Professeur Charles POMEROL et chef de file des spécialistes professionnels qui renouvellent depuis quinze ans notre savoir sur la genèse des sables et grès de Fontainebleau, a fait le point des nouvelles données.

Le thème étudié était la transition entre le fond des lacs sédimentaires de Beauce et d'Etampes (à dissocier désormais dans la chronologie aquitanaise) où l'on observa les fossiles témoins (Planorbis, Limnées) et le toit des Sables de Fontainebleau sous-jacents déposés au Stampien oligocène entre 33 et 37 millions d'années, mais provenant d'un niveau antérieur basculé du nord de la région parisienne. Daniel OBERT présenta dans le banc de grès massif une curieuse faille à déplacement horizontal due à une contrainte tectonique et qu'il découvrit récemment, la première du genre remarquée dans le Massif de Fontainebleau et encore inédite.

Autres thèmes abordés : la grésification du sable dans les chenaux ; la fracturation orientée, orthogonale, des grès ; leur empilement sur quatre niveaux d'époques différentes ; les surfaces quartzitiques aux diaclases ; la resiliification des marges de mardelles de rock-pools ; l'érosion polygonale (pseudosquames) des blocs gréseux surtout du quatrième niveau. Autant de problèmes non encore résolus.

Pierre DOIGNON

UN NOUVEAU SUPPLEMENT A LA FLORE DE COSTE

Grâce à l'amabilité de ses auteurs, nos collègues Paul JOVET et sa collaboratrice Anne-Elisabeth WOLF, et M. KERGUELEN, notre bibliothèque ANVL vient de s'enrichir du 7eme supplément à la "Flore descriptive et illustrée de la France" de l'Abbé H. COSTE, édité par la librairie scientifique et technique Albert Blanchard (1 vol. 136 p. - pages 747-878 du travail général-, 38 fig.).

Ce supplément achève les additions et corrections aux dicotylédones. Il contient des remarques sur les plantes nouvellement signalées, introduites, naturalisées, la révision de 14 genres, l'étude critique de deux taxons (Quercus, Betula). Il signale de nombreuses modifications, 150 espèces nouvelles et 145 sous-espèces, des révisions de nomenclature et adopte une refonte du système des clés dichotomiques.

Pierre DOIGNON

GUERRE ET PAIX DANS LE REGNE VEGETAL par Bernard BOULLARD aux éditions ELLIPSES.

Au-delà d'un titre "accrocheur", l'auteur (Professeur émérite de biologie à l'Université de Rouen et Membre de l'Académie d'Agriculture) propose au lecteur un texte d'une permanente rigueur scientifique qui saura le captiver. En effet, dans l'environnement où il croît, le végétal (microscopique ou gigantesque) joue sans temps morts, le rôle principal d'une "comédie aux cent actes divers".

Et quelle diversité ! Tour à tour en conflit ou en association avec ses voisins (qu'il s'agisse de végétaux comme elle ou de représentants variés du monde animal), la plante "en action" nous étonne au fil des pages par la prodigieuse palette de ses comportements. Un sommaire très détaillé et, in fine, un index fort copieux facilitent le cheminement du lecteur à travers ce volume aux multiples facettes que viennent égayer et, si besoin, expliciter, 120 figures réalisées par l'auteur lui-même.

Hélène PAVLOV

GUIDE DES NATURALISTES DES COTES DE FRANCE : LA CORSE par Marcel BOURNERIAS, Charles POMEROL et Yves TURQUIER aux Editions Delachaux et Niestlé.

Ce livre co-écrit par nos éminents collègues Marcel BOURNERIAS et Charles POMEROL constitue le septième volume de la collection des "Guides naturalistes des côtes de France" qui doit en comprendre neuf au total. Fondé dans le même moule que ses prédécesseurs, ce guide comprend deux parties. Dans la première les auteurs décrivent les principaux aspects des milieux littoraux (botanique, zoologie, géologie). La seconde partie est constituée par la description d'itinéraires (6 dans ce volume) au long desquels sont indiqués aux naturalistes les découvertes qu'ils sont susceptibles de faire.

Abondamment illustré de photographies et de dessins au trait, la lecture de ce guide n'est pas seulement "utile" elle est également très agréable. Regrettons toutefois une mise en page un peu conventionnelle et une relative faiblesse des indications relatives à l'ornithologie (par exemple, page 141 le "Goéland argenté de Méditerranée" est maintenant nommé depuis près de dix ans "Goéland leucophée").

Ces quelques remarques ne remettent pas en cause la qualité d'ensemble de ce livre, dont l'acquisition sera indispensable pour tout naturaliste projetant d'effectuer un voyage en Corse.

Jean-Philippe SIBLET

ELEMENTS DE GEOLOGIE (9ème édition) par Charles POMEROL et Maurice Renard aux éditions Armand Colin.

Notre collègue Charles POMEROL, en collaboration avec Maurice RENARD, vient de publier la neuvième édition de son monumental "Eléments de Géologie" (615 pages, 16 planches couleurs, figs.). Cette nouvelle édition entièrement refondue fait de cet ouvrage une référence essentielle pour tous les étudiants mais également pour tous ceux qui souhaitent acquérir une connaissance synthétique de la géologie. Bien que très documenté et complet, la lecture de ce livre n'est jamais ennuyeuse. Photographies et dessins viennent utilement et agréablement soutenir l'attention du lecteur.

Modèle de vulgarisation scientifique, ce livre devrait figurer dans la bibliothèque de nombreux naturalistes, car une connaissance des phénomènes géologiques est bien souvent nécessaire pour décrire ou comprendre notre environnement. Nous ne pouvons que féliciter les auteurs de ce livre, il n'est pas besoin d'être devin pour dire qu'il constituera de nombreuses années durant "La Référence" en la matière.

Jean-Philippe SIBLET

COMPTE-RENDU SCIENTIFIQUE DE LA
RESERVE NATURELLE VOLONTAIRE DE SERMAIZE (77)

- ANNEE 1989 -

par Olivier TOSTAIN

INTRODUCTION

L'année 1989 aura marqué la Réserve Naturelle Volontaire de Sermaize par une évolution positive très significative du statut de trois espèces au moins de l'avifaune qui y trouve refuge : la Sterne pierregarin (Sterna hirundo), le Grand cormoran (Phalacrocorax carbo), et enfin le Goéland leucophée (Larus cachinnans). Bien que chacune d'entre elles réponde à un contexte géo-démographique fort différent, il est satisfaisant pour le gestionnaire de constater que ces évolutions positives sont en grande partie fonction des aménagements ayant pu être conduits au sein de la réserve.

Par ailleurs, les populations d'anatidés hivernantes restent stables à un niveau numérique plutôt moyen, voire même assez faible pour les fuligules. L'évolution de l'avifaune terrestre vivant dans la végétation des rives suit les prédictions conformes à une fermeture progressive du paysage au détriment de la diversité spécifique. Bien que la végétation palustre n'ait pas significativement évolué au cours des années passées (spécialement sur les rives du plan d'eau principal), on constate la persistance du Râle d'eau (Rallus aquaticus) dans le marais bordant la Seine, ce qui fait de la Réserve l'une des rares stations régionales pour cette espèce. Enfin, la liste des espèces d'oiseaux observées dans l'enceinte de la réserve s'est enrichie de deux espèces spectaculaires, le Guêpier d'Europe (Merops apiaster) et le Canard mandarin (Aix galericulata).

Une analyse de relevés floristiques clôt ce dossier.

I - ORNITHOLOGIE

Avec les informations recueillies sur le terrain par MM B. BOUGEARD, M. GODEFROY, J. SCHNEIDER, G. SENEÉ, J. Ph. SIBLET, L. SPANNEUT, O. TOSTAIN.

STERNE PIERREGARIN : Les sternes sont des oiseaux migrateurs de la famille des laridés. Elles sont piscivores et recherchent pour nicher des îlots de sables et graviers. En France, on distingue une population nichant sur les côtes maritimes (Méditerranée et Atlantique) dont les effectifs, forts de quelques milliers de couples, sont relativement bien protégés au sein d'un réseau de réserves naturelles. A l'opposé, il existe une population continentale de Sternes pierregarins dont les effectifs beaucoup plus restreints (900 couples environ) ne nichent que sur les îles persistant essentiellement sur la Loire

et l'Allier, dernières rivières sauvages de France. Ces oiseaux sont beaucoup plus mal lotis que leurs congénères "côtiers" dans la mesure où leurs colonies restent peu ou pas protégées et soumises en outre à de fréquentes perturbations. L'avenir de cette population serait par conséquent assez sombre si ses membres ne se montraient pas remarquablement aptes à coloniser les biotopes artificiels qui apparaissent massivement dans certaines régions à la faveur de l'exploitation des gisements de graviers alluvionnaires. Le val de Seine en est aujourd'hui l'exemple le plus spectaculaire. Plus de 100 couples se sont ainsi reproduits au printemps 1989 dans le sud de la Seine-et-Marne sur quelques sites artificiels où les conditions d'accueil envers ces oiseaux ont pu être localement renforcées.

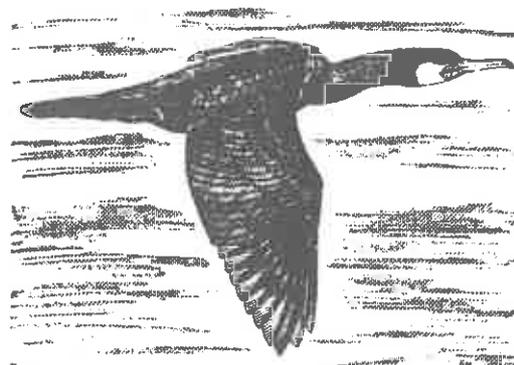
C'est donc dans ce contexte que fut entrepris l'installation de radeaux sur le plan d'eau de la réserve de Sermaize, envisagée alors comme un moyen de substitution face à l'absence d'îlots naturels et permettant ainsi de fixer un nouveau noyau reproducteur de sternes. L'aspect aléatoire de cette entreprise résidait en partie sur la distance qui sépare la réserve de la population du sud du département (Marolles-sur-Seine, Châtenay-sur-Seine, Barbey, Villeneuve-la-Guyard...). Cependant, des oiseaux erratiques se dispersent régulièrement le long de la Seine et ont pu ainsi découvrir les aménagements mis à leur disposition. Un premier couple nicha donc en 1988, et revint en 1989 bientôt suivi d'un second. Chacun des deux couples de la saison passée produisirent 3 jeunes à l'envol, qui se dispersèrent au cours du mois d'août.

Il y a tout lieu de penser que ces oiseaux reviendront sur Sermaize à leur retour d'Afrique en avril 1990, peut-être même accompagnés de couples supplémentaires (mais les jeunes nés en 1989 ne reviendront qu'au printemps 1991, du moins ceux ayant survécus à la mortalité juvénile). Quoi qu'il en soit, on peut désormais conclure au succès de l'entreprise visant à l'installation d'une colonie de sternes sur la Réserve de Sermaize. Il reste maintenant à offrir les meilleures conditions possibles pour permettre un accroissement des effectifs. La construction en cours d'une série d'îlots va parfaitement dans ce sens.

A l'image de ce que nous avons pu observer dans la Bassée, les sternes nichant à Sermaize se nourrissent somme toute assez peu sur le lac même, et préfèrent pêcher sur le cours de la Seine. De par leur situation à une extrémité de chaîne trophique, ces oiseaux se montrent ainsi, aujourd'hui et à l'avenir, de remarquables indicateurs biologiques quant à la qualité sanitaire des eaux courantes locales.

. **GRAND CORMORAN** : La situation du Grand cormoran à Sermaize reflète globalement une tendance constatée sur l'ensemble de la France et plus généralement de l'Europe de l'Ouest. La protection légale dont il jouit maintenant depuis quelques années dans l'ensemble de ces pays permet à ses populations autrefois décimées de se reconstituer de façon vigoureuse. Les oiseaux qui nous intéressent sont originaires des colonies danoises ou

hollandaises pour la plupart. Ils hivernent essentiellement sur les eaux douces continentales, mais s'adaptent aussi très bien aux eaux littorales atlantiques (Vendée, Aquitaine, ...). En milieu dulçaquicole, ils manifestent une grande prédilection pour les poissons-chats.



A Sermaize, les observations de cormorans sont restées exceptionnelles jusqu'au début des années 80. Puis s'est constitué un petit noyau d'oiseaux hivernants fixé sur la réserve à la faveur conjointe de l'accroissement général de la population reproductrice dont ils sont issus et de l'amélioration des capacités d'accueil offertes sur le plan d'eau, à savoir des reposoirs directement accessibles à la nage et sur lesquels ils pouvaient sécher leurs ailes en toute sérénité. Les radeaux ont ainsi joué un puissant rôle attractif pour ces oiseaux, et l'intérêt qu'il ont immédiatement porté à la digue en construction montre bien que cet aménagement répond effectivement à un besoin de l'avifaune sauvage.

En 1987-1988, il y aura 2 oiseaux le 19 octobre, 10 le 25 et 31 octobre, 9 le 1er novembre, 5 le 6 novembre, et les derniers le 13 décembre (4 inds) semblant marquer une absence d'hivernage global sur la saison. L'hiver 1988-1989, débuté avec l'arrivée des premiers oiseaux dès la fin du mois d'août, retiendra un maximum de 17 oiseaux, dont plusieurs s'attarderont jusqu'en avril et mai. Ce sera ainsi la première saison d'hivernage complète du Grand cormoran sur la réserve. L'hivernage 1989-1990 donnera lieu à une véritable explosion numérique de la population maintenant associée à la réserve : premiers vers le 2 octobre, 28 oiseaux dès le 10 octobre, 60 le 22 novembre, 35 au moins le 24 décembre, 52 le 28, 71 le 13 janvier et au moins 675 le 19 janvier. A l'évidence, les effectifs précis de ces cormorans sont difficiles à appréhender correctement du fait de leur grande mobilité, et les recensements ne sont sans doute pas tous exhaustifs. Il est à noter que la plupart des cormorans sont restés fidèles à leur reposoir de Sermaize durant le coup de froid de fin novembre début décembre 1989, malgré la prise en glace des eaux du lac. Les oiseaux se sont alors simplement reportés sur la Seine pour pêcher, ce qu'ils font aussi par ailleurs en temps normal. Nous avons ainsi pu constater que les cormorans de Sermaize étendaient en fait leur zone de pêche jusqu'à Héricy au moins vers l'amont, et Livry-sur-Seine vers l'aval.

Il est vraisemblable que cette évolution démographique absolument spectaculaire n'en restera pas là et que les années futures verront s'affirmer cette tendance. L'observation détaillée des oiseaux porteurs de bagues colorées sera alors primordiale pour mieux connaître l'origine de ces oiseaux, et leur fidélité au site d'hivernage. L'étude de leurs rythmes d'activité circadien serait également fructueuse, tout comme un relevé plus précis des classes d'âge en présence, de leur régime

alimentaire, et leur véritable aire de dispersion. A la lumière de nos connaissances actuelles, il apparaît très nettement que la réserve de Sermaize se place comme l'un des tout premiers sites franciliens pour l'hivernage du Grand cormoran.

. **GOELAND LEUCOPHEE** : La modification brutale du statut de cette espèce sur la réserve de Sermaize est saisissante. Encore exceptionnelle ces dernières années, et ne donnant lieu qu'à de brèves rencontres d'oiseaux toujours pressés et empruntant l'axe de la vallée de la Seine (mais un immature -appartenant vraisemblablement à cette espèce- sera observé à deux reprises au moins en décembre 1988 et janvier 1989, et un subadulte "argentatus" le 29 mai 1989), cette espèce est brusquement devenue régulière à l'occasion de la dispersion post-nuptiale de l'été 1989 : depuis la mi-septembre, un sujet de second été commença à séjourner par intermittence sur le lac, profitant manifestement des radeaux et extrémité de digue pour se reposer à sec. Plus de 40 goélands passent dans le secteur le 1er novembre. Deux oiseaux au moins (dont un adulte) s'arrêtent régulièrement sur le lac dans la seconde quinzaine de novembre, puis au moins quatre (dont deux adultes, un subadulte de second hiver, et un juvénile) à la fin décembre.

Toutes nos observations s'accordent pour attribuer à la digue en construction, aux deux radeaux, et à l'importante population de cormorans un rôle attractif tout à fait prépondérant pour fixer de la sorte un groupe de goélands. L'effet fut similaire concernant les Mouettes rieuses dont de beaux vols agrémentent désormais le paysage de la réserve. Ces laridés ne passent pas la nuit sur le site, et continuent à s'envoler en fin de journée après une brève toilette en direction de l'important dortoir régional de Cannes-Ecluse.

. **CANARD MANDARIN** : un groupe de 4 couples séjourna sur la réserve durant une bonne partie de l'hiver 1988-1989, et jusqu'au début du printemps où au moins deux couples furent observés patrouillant en vol rasant le long des rives, peut-être à la recherche de sites de nidification. Un mâle était à nouveau observé le 8 avril sur l'étang, puis une femelle au début août, mais à chaque fois leur comportement excessivement discret ne permettait pas de longues observations. Des oiseaux furent ensuite revus au cours de l'automne sur la Seine toute proche à Bois-le-Roi, et un groupe de 3 mâles et 1 femelle était présent sur la réserve le 10 décembre. L'origine de ces magnifiques oiseaux dont certains semblent s'être fixés dans le secteur est inconnue. Il est cependant vraisemblable qu'ils soient issus de la population "férale" britannique. Ces données constituent les premières observations de cette espèce pour la réserve.

. **GUEPIER D'EUROPE** : le 15 août 1989, un groupe de 4 guépriers survola la réserve et l'étang en compagnie d'un vol d'Hirondelles de rivage. Il est possible qu'ils se soient même posés un court moment sur des arbres de la rive nord, puis partirent au loin en direction de Chartrettes. Ces oiseaux manifestant un comportement erratique typique de la période

post-nuptiale qui précède le départ en migration étaient sans aucun doute possible originaires du petit noyau reproducteur relictuel installé au sein de la Forêt de Fontainebleau. Il reste qu'il s'agit donc là de la première observation de cette espèce pour la réserve de Sermaize. Mais il ne faut pas s'attendre à revoir bien souvent cet oiseau du fait d'effectifs locaux très réduits et d'un avenir régional encore mal assuré dans ses biotopes préférentiels.

RALE D'EAU : trois espèces seulement de rallidés fréquentent régulièrement la réserve, dont les Foulques et les Poules d'eau sont les plus abondantes. Ces dernières se sont d'ailleurs montrées vite attirées par la digue en construction sur laquelle elles font de fréquentes incursions. Dans les marais situés en bordure de la Seine, où les Poules d'eau sont nombreuses, le Râle d'eau a été contacté en décembre 1989. C'est là l'une des dernières stations régionales de cette espèce devenue assez rare du fait de la disparition progressive des biotopes marécageux qui lui sont favorables. Le programme d'aménagement de ces marais, en les valorisant comme zone de développement d'une riche végétation paludicole, sera particulièrement propice à cet oiseau.

PASSEREAUX : Comme nous l'avons souligné en introduction, les passereaux de la réserve sont pour la plupart tributaires du paysage formé par la végétation de terre ferme entourant le plan d'eau central. Du fait de la croissance vigoureuse des plantations, les espaces ouverts ou "semi-ouverts", de type bocager, ont aujourd'hui disparu de la rive nord, et sont peu étendus sur la rive sud à la lisière du massif forestier. Des espèces comme le Traquet tarier, Traquet pâle, Alouette des champs, Pie-grièche grise ou Pipit farlouse ont disparu depuis plusieurs années. Seuls les Tarins des aulnes ont bénéficié de la maturation des nombreux fruits produits par les Aulnes glutineux, en particulier dans les arbres bordant la Seine et le marais attenant. La saison 1989-1990 s'avère spécialement remarquable pour cette espèce hivernante, avec une troupe d'environ 120 sujets.

Chez les nicheurs, le Pouillot fitis tend à régresser, et l'Hypolaïs polyglotte a perdu au moins deux territoires sur la rive sud où un couple se maintient à la faveur de la "prairie" médiane (en compagnie des dernières Fauvettes grisettes). Par contre, un couple de Gobemouche gris s'est reproduit sur la rive sud dans un secteur limité en bordure de forêt (départ en migration vers le 20 septembre). Les effectifs de mésanges ou sitelles n'ont pas significativement progressé du fait de l'absence de cavités naturelles dans ces jeunes peuplements. La Mésange boréale reste toutefois bien présente dans le marais longeant la Seine. De fait, les pics restent rares même si plusieurs espèces fréquentent assidûment la réserve hors nidification. C'est en particulier le cas du Pic Vert qui s'alimente en période estivale sur les fourmilières terrestres réparties dans les herbages. Les Fauvettes à tête noire et les

Fauvettes des jardins ont eu plutôt tendance à se développer au cours des dernières années. Les Gros-Becs sont toujours d'observations habituelles.

Les Rousserolles effarvattes sont limitées à quelques couples seulement, sans indication d'aucune croissance démographique. Le Bruant des roseaux (occlusion du biotope) et la Bouscarle de Cetti (vagues de froid) ont disparu. Il est à noter que la construction de la digue au cours de l'été, en offrant à nouveau un espace dégagé dans l'enceinte de la réserve, a permis à un Traquet motteux migrateur d'y faire halte (16 août). Cette espèce originaire de Scandinavie n'avait pas été vue dans la réserve depuis 1976. Parmi les espèces migratrices, retenons les dates d'arrivées suivantes sur la réserve en 1989 : Pouillot fitis le 25 mars, Rossignol philomèle le 2 avril, Fauvette des jardins le 22 avril, Hypolaïs polyglotte et Tourterelle des bois le 24 avril.

ANATIDES ET ESPECES ASSOCIEES : le statut des anatidés n'a pas réellement évolué depuis maintenant plusieurs années. Par faute de ressources trophiques suffisantes, les canards de surface hors Colvert restent toujours aussi rares en dehors des grandes vagues de froid. Il semblerait même que la "fermeture" arborée du plan d'eau ait un rôle négatif sur le stationnement des Sarcelles d'hiver dont quelques individus fréquentaient le site en hiver il y a encore quelques années. En général, les canards de surface ne peuvent stationner longuement sur la réserve faute d'alimentation, aussi en reste-t-on aujourd'hui encore à des observations fugaces de petits vols migratoires ne faisant que de brèves haltes de repos. Il est néanmoins vraisemblable que l'apparition des hauts-fonds générée par la construction des îlots apportera une réponse satisfaisante à cette carence de la réserve, à condition toutefois que la surface de ces hauts-fonds ne soit pas limité à quelques centaines de m², ce qui resterait bien sûr insuffisant.

En ce qui concerne le Canard colvert, on distingue toujours un groupe d'oiseaux nicheurs comptant jusqu'à 20 à 30 couples mais leur succès de reproduction demeure faible du fait du manque de nourriture adéquate pour les canetons en bas âge et du non isolement des nids et des canes à l'égard des prédateurs terrestres. A nouveau, la création des îlots apporte une réponse à ce problème de productivité : les îlots prévus à l'extrême ouest du bassin seront recouverts d'une végétation basse permettant aux canards d'y cacher leurs nids à l'abri des dérangements et des carnassiers. En période hivernale, la Réserve accueille une population forte d'environ 500 à 800 colverts (par exemple 760 le 10 décembre 1989), ce qui la situe -avec le Marais de Larchant- en première place vis à vis de cette espèce pour le sud de l'Ile-de-France. Une vague de froid est toujours suivie d'un fort accroissement de ces effectifs, pouvant les porter jusqu'à 1500 individus ou plus. Dans tous les cas cependant, le plan d'eau de la réserve n'offre que des ressources alimentaires très limitées pour ces canards, et l'observation vespérale nous montre fort bien qu'ils quittent alors les lieux pour s'alimenter vraisemblablement dans les plaines céréalières du plateau de Brie. A l'heure actuelle donc, la réserve de Sermaize joue un

rôle efficace pour le repos diurne des canards de surface, mais demeure presque totalement démunie pour leur offrir simultanément l'alimentation dont ils ont besoin.

Les canards plongeurs de la réserve se limitent essentiellement aux Fuligules milouins et morillons, dont les effectifs hivernants ont été respectivement d'environ 150/320 (en moyenne 300) et 120/230 individus en novembre-décembre-janvier 89/90. Pour le Milouin cela traduit une chute numérique conséquente, mais que l'on observe sur l'ensemble de ses sites d'hivernage traditionnels, cette espèce subissant d'ailleurs un affaïssement général en Europe de l'Ouest. Les deux saisons précédentes d'hivernage furent également assez médiocres avec une centaine de milouins en tout et pour tout.... Nous sommes assez loin aujourd'hui des vols de 500 à 600 Milouins qui fréquentaient le lac à la fin des années 70. Il reste que la réserve de Sermaize s'est toujours illustrée comme l'un des bastions de cette espèce en Seine-et-Marne, et que les aménagements portant création de hauts-fonds et dégagement des perspectives riveraines ne pourront que lui être très profitables. Il suffit d'ailleurs pour s'en convaincre d'analyser la structure du paysage et des fonds des quelques carrières actuellement fort prisées par les Milouins en Bassée et vallée de l'Yonne dans le sud du département.

Pour le Morillon, les effectifs sont satisfaisants mais trahissent cependant un frein à leur croissance régulière constatée depuis le début des années 80. Parmi les autres canards plongeurs, le Garrot à oeil d'or est sans conteste le plus régulier. Deux femelles ont séjourné sur le lac du 10 décembre 88 au 25 mars 89, ce qui est remarquable. Il convient de citer ici l'observation d'une femelle d'Eider à duvet, séjournant depuis le 5 décembre 89 au moins sur la Seine entre la Base de loisirs et l'écluse de Chartrettes (toujours présente début mars 1990). Il ne semble pas que cet oiseau ait jusqu'à présent visité la pièce d'eau de la réserve.

La population hivernante de Foulque macroule reste très modérée sur la réserve, et limitée à 30 ou 40 oiseaux de par la rareté des herbiers accessibles. Ces oiseaux se nourrissent cependant pour une part sur les pelouses bordant le lac à l'est. L'extension des zones herbeuses riveraines au lac leur serait par conséquent extrêmement profitable.

Les Grèbes sont essentiellement représentés par le Grèbe huppé dont 2 couples réussirent à nicher en 1989 en établissant leur nid flottant dans les entrelacs des saules immergés de la rive sud-est du lac. Ils produisirent respectivement 1 et 2 jeunes. En fin d'été, la population peut compter plus de 10 à 15 oiseaux (erratisme post-nuptial et premiers migrants), puis se stabilise à une demi-douzaine d'oiseaux au cours de la mauvaise saison.

Pour toutes les espèces d'oiseaux d'eau hivernantes, l'expérience montre régulièrement que le cours de la Seine joue un rôle très efficace de refuge lors des vagues de froid persistantes. Devant la prise en glace des eaux de la réserve, les oiseaux se reportent immédiatement sur les eaux libres du

fleuve sans perte conséquente d'effectifs, et pour une grande part entre Barbeau et Chartrettes. Avec le dégel, les oiseaux réintègrent la réserve. La complémentarité des deux biotopes apparaît donc d'une grande utilité pour la dynamique des espèces d'oiseaux fréquentant le site. Un tel phénomène fut à nouveau bien observé en novembre 1989.

. **RAPACES DIURNES** : quatre espèces fréquentent régulièrement le site : La Bondrée apivore survole fréquemment la réserve en été depuis ses cantonnements plus forestiers dans le massif attenant. Elle disparaît en août. La Buse variable est plus fréquente, puisque deux couples au moins sont installés non loin de la réserve, mais il ne semble pas qu'elle y chasse avec assiduité du fait de la réduction des espaces terrestres ouverts. L'Épervier d'Europe est maintenant d'observation fréquente sur la réserve, où un individu au moins y chasse régulièrement sur les lisières du bornage. Le Faucon crécerelle, après avoir pratiquement disparu au cours des dernières années s'est réinstallé à proximité. Les membres d'un couple chassent soit sur les espaces herbacés du chemin en bordure de Seine, soit sur la partie dégagée formant une pointe sur la rive sud du lac. Mais ce terrain de chasse apparaît extrêmement restreint. Le Balbuzard pêcheur n'a pas donné lieu à de récentes observations sur la réserve au cours de ses haltes migratoires, alors qu'une femelle de Busard Saint-Martin survolait la réserve vers le sud le 29 janvier 1990 sans s'y arrêter.

. **DIVERS** : parmi les familles non encore citées, il convient de confirmer la présence assidue d'un couple de Martins-pêcheurs durant toute l'année. De nombreux indices tendent à montrer qu'ils se sont reproduits en mai dans un talus de la rive nord du lac. Les effectifs nicheurs de Pigeon ramier et de Tourterelle des bois n'ont pas été spécifiquement recensés mais apparaissent florissants. Les premières Tourterelles des bois sont arrivées cette année sur la réserve le 24 avril. En hiver, des vols conséquents de Ramiers ont régulièrement survolé la réserve à la faveur de leurs allers-et-retours quotidiens entre dortoirs et zones de gagnage dans les hêtraies bellifontaines, comme par exemple plus de 25000 oiseaux en l'espace d'une heure seulement à la fin décembre, et un vol de 10000 le 29 janvier 1990.

Les Hérons cendrés forment depuis longtemps un élément indissociable de la réserve qu'ils fréquentent cependant essentiellement durant la mauvaise saison. L'année 1989 n'apporta pas de changement quant à leur statut. Deux ou trois oiseaux non nicheurs sont visibles au printemps et en été mais sont vite rejoints par les premiers migrateurs dès la mi-août, où ils sont déjà une douzaine. Les effectifs hivernants semblent être stabilisés dès la fin septembre, avec plus de 20 oiseaux. Ils demeurent peu importants pour une zone humide de cette importance, ce qui est imputable au manque de hauts-fonds limités au seul linéaire des berges. Bien que riche en poissons, le lac ne permet pas dans sa conformation actuelle l'établissement d'un plus grand nombre de territoires de pêche. C'est pourquoi la plupart des hérons ne font que se reposer au cours de la journée, souvent perchés au soleil sur quelques arbres riverains

traditionnels. Ils quittent la réserve à la tombée de la nuit en direction de lieux de pêche nocturnes dispersés alentours, sans doute souvent à bonne distance (mares forestières, gravières dérangées le jour, champs humides...). L'origine de ces hérons est mal connue. Un oiseau né en Belgique, porteur de bagues colorées, avait fréquenté la réserve au début des années 80 durant trois saisons consécutives, mais il n'a plus été revu. Il est vraisemblable qu'une bonne part des hérons de Sermaize viennent du nord, mais la dispersion des hérons Seine-et-Marnais n'est pas encore connue avec précision.

II - BOTANIQUE

(D'après les relevés de M. Michel Arluison réalisés les 6 mai, 17 juin et 17 septembre).

Seule la rive sud du plan d'eau et ses abords jusqu'en forêt ont été inventoriés à l'occasion de ses premières recherches intensives. La liste complète de toutes les espèces identifiées figure dans les pages qui suivent. Les végétaux rencontrés à Sermaize constituent une transition entre les groupements forestiers sur sol sableux (chênaie sessiliflore essentiellement), une association de prairie typique du calcaire, et une flore hygrophyte de bord d'étang. Les espèces observées sont nombreuses mais banales car la rudéralisation est notoire par endroits. Le plus grand pôle d'intérêt est constitué par la bordure de l'étang qui montre quelques espèces plus rares. Le groupement de prairie sur sol calcaro-sableux se remarque d'autant plus qu'il occupe une grande surface : son cortège apparaît relativement complet et quelques espèces d'orchidées y ont été observées.

L'inventaire floristique de la réserve de Sermaize ne saurait être complet devant l'étendue de la surface qu'il nous reste à étudier. Nos relevés sont encore certes préliminaires mais témoignent d'une bonne diversité des plantes, essentiellement dans les espaces encore assez dégagés et à proximité de l'eau. D'autre part, le nombre des espèces de valeur augmentera probablement avec de nouvelles prospections de terrain, et grâce aussi à des aménagements bien conçus. Il nous semble enfin que la diversité des milieux et des espèces présentes pourrait être exploitée à des fins pédagogiques si cela s'avère compatible avec la tranquillité de la faune en dehors des périodes sensibles.

1 - BOIS (Chênaie-charmaie à l'entrée, puis chênaie-frênaie à l'extrémité du chemin carrossable).

Arbres et arbustes : *Acer pseudo-platanus*, *Betula verrucosa*, *Carpinus betulus*, *Evonymus europaeus*, *Fraxinus excelsior*, *Mahonia aquifolium* (introduit), *Populus deltoides* (introduit), *Populus nigra*, *Quercus sessiliflora*, *Salix babylonica* (introduit), *Salix caprea*, *Tilia intermedia*, *Tilia parviflora*.

Plantes herbacées : *Brachypodium silvaticum*, *Galium aparine*, *Hedera helix*, *Juncus tenuis*, *Poa nemoralis*, *Rubus coesius*, *Stellaria holostea*, *Teucrium scorodonia*.

Bryophytes : *Rhytidiadelphus triquater*.

2 - ZONE DE TRANSITION RUDERALISEE (Bord du chemin et bosquets près de l'entrée).

Arbustes : *Cornus sanguinea*, *Crataegus monogyna*, *Rhamnus cathartica*, *Salix caprea*, *Sarothamnus scoparius*, *Viburnum lantana*.

Plantes herbacées : *Arrhenatherum elatius*, *Calamagrostis epigeios*, *Dactylis glomerata*, *Daucus carotta*, *Euphorbia cyparissias*, *Geranium robertianum*, *Glechoma hederacea*, *Heracleum sphondylium*, *Holcus lanatus*, *Linaria vulgaris*, *Odontites serotina*, *Phenopus muralis*, *Phleum pratense*, *Plantago lanceolata*, *Plantago major*, *Poa pratensis*, *Potentilla repens*, *Saponaria officinalis*, *Solidago glabra*, *Stenactis annua*, *Tanacetum vulgare*, *Trifolium pratense*, *Vicia sativa*.

Bryophytes et champignons : *Hypnum purum*, *Coprinus comatus*

3 - BORD DE L'ETANG

Arbres et arbustes : *Alnus glutinosa*, *Fraxinus excelsior*, *Populus tremula*, *Salix atro-cinerea*, *Salix caprea*, *Salix cinerea*, *Salix fragilis*, *Viburnum opulus*.

Plantes herbacées : *Aegopodium podagraria*, *Brachypodium silvaticum*, *Callitriche* sp. (immérgé), *Cardamine pratensis*, *Carex riparia*, *Epipactis latifolia*, *Epilobium hirsutum*, *Equisetum arvense*, *Equisetum palustre*, *Galium cruciata*, *Iris pseudacorus*, *Juncus glaucus*, *Lotus corniculatus*, *Lycopus europaeus*, *Myriophyllum* sp. (immérgé), *Phragmites communis*, *Scrophularia aquatica*, *Valeriana officinalis*, *Vicia sativa*.

Bryophytes : *Bryum pseudotriquetrum* (*B. ventricosum*), *Eurhynchium straitum*, *Marchantia polymorpha*, *Pseudoscleropodium purum*, *Rhytidiadelphus squarrosus*, *Thuidium tamariscinum*.

4 - PRAIRIE SUR SABLES CALCARIFERES

Arbustes : *Evonymus europaeus*, *Rhamnus cathartica*, *Rosa canina*, *Viburnum lantana*.

Plantes herbacées : *Achillea millefolium*, *Anacamptis pyramidalis*, *Anthoxanthum odoratum*, *Arrhenatherum elatius*, *Brachypodium silvaticum*, *Bromus erectus*, *Calamagrostis epigeios*, *Campanula rapunculus*, *Carex divulsa*, *Carex glauca*, *Carex hirta*, *Carex muricata*, *Centaurea pratensis*, *Cerastium triviale*, *Dianthus armeria*, *Daucus carotta*, *Festuca arundinacea*, *Fragaria vesca*, *Fragria elatior*, *Hippocrepis comosa*, *Hypochaeris radicata*, *Inula conysa*, *Lathyrus hirsutus*, *Linum catharticum*, *Lotus corniculatus*, *Luzula campestris*, *Luzula forsteri*, *Myosotis collina* (*M. hispida*), *Odontites serotina*, *Ophrys apifera*, *Origanum vulgare*, *Plantago lanceolata*, *Ranunculus bulbosus*, *Sanguisorba minor*, *Senecio jacobea*, *Stenactys annua*, *Trifolium campestre*, *Valerianella* sp., *Veronica arvensis*, *Vicia hirsuta* (*Ervum hirsutum*), *Vicia sativa*.

Bryophytes : *Pseudoscleropodium purum*.

5 - FRICHES

Agrimonia eupatoria, *Artemisia vulgaris*, *Barbarea vulgaris*, *Centaurea scabiosa*, *Cirsium arvense*, *Dactylis glomerata*, *Epipactis latifolia*, *Galium verum*, *Geranium columbinum*, *Glechoma hederacea*, *Hypericum humifusum*, *Lappa* sp., *Malva moschata*, *Medicago lupulina*, *Pastinaca sativa*, *Picris hieracioides*, *Potentilla anserina*, *Ranunculus bulbosus*, *Rubus coesius*, *rubus* sp., *Senecio jacobea*, *Sonchus arvensis*, *Tanacetum vulgare*, *Trifolium repens*, *Tussilago farfara*, *Vicia tenuifolia*.

CONCLUSION

L'évolution de l'avifaune de la réserve naturelle volontaire de Sermaize est conforme aux prévisions qui ont pu être apportées par le passé : l'absence d'aménagements permettant une valorisation de l'écosystème aquatique à l'égard des anatidés, ardéidés, limicoles et passereaux paludicoles conduit à une stagnation des effectifs et de la diversité spécifique à un niveau très inférieur aux capacités potentielles d'accueil. Les populations en présence restent certainement significatives au cadre local mais mériteraient un soutien plus marqué. L'absence actuelle de gestion de la végétation plantée ou spontanée de terre ferme conduit à un appauvrissement spécifique très marqué sur une vaste gamme de familles d'oiseaux, et se répercutant même sur certains anatidés. Actuellement, la Réserve perd, ou a perdu, plus d'espèces qu'elle n'en acquiert. A l'opposé, les premières réalisations d'aménagement remportent un franc succès vis à vis des espèces vers lesquelles elles étaient prioritairement dirigées. Le résultat est d'autant plus spectaculaire qu'il s'appuie sur des espèces d'oiseaux à fort dynamisme démographique intrinsèque et que les réalisations restent encore fort modestes par rapport au programme général d'aménagement conçu dans une perspective globale de valorisation biologique et paysagère de l'écosystème.

N.D.L.R. : Depuis la date où notre collègue Olivier TOSTAIN

écrivait ces lignes, plusieurs faits nouveaux sont apparus. Le plus important d'entre eux concerne le retrait de la gestion de la réserve aux deux associations qui l'assuraient jusqu'à présent de façon conjointe : l'ANVL et le Centre Ornithologique de la Région d'Ile-de-France (CORIF), ceci à la demande et au profit des propriétaires. Les raisons invoquées par les propriétaires sont multiples : incompétence des gestionnaires, non respect des modalités de visite, programme prévisionnel d'aménagement trop ambitieux... Nous n'entrerons pas dans une polémique qui serait de surcroît incompréhensible par la plupart de nos lecteurs ne connaissant pas le contexte. Contentons nous de signaler que parmi les "incompétents" figurent un futur docteur en écologie, et un ingénieur de recherche à l'Institut National de la Recherche Agronomique, tous deux bénéficiant de solides références en ornithologie. Ce changement de gestionnaire s'adjoint d'une interdiction formelle pour les membres de l'ANVL de visiter le site.

L'autre fait nouveau, concerne l'apparition d'une nouvelle espèce de rapace sur la réserve. Celui-ci porte un sigle bien connu : L.P.O. (Ligue française pour la Protection des Oiseaux). En effet, le responsable parisien de cette association nationale, sans consulter les associations locales, a immédiatement répondu à la sollicitation des propriétaires à la recherche d'un "conseiller" pour leur gestion. Malgré, plusieurs tentatives d'explication de la part des anciens gestionnaires, la L.P.O. persiste et signe dans sa volonté d'apporter "son aide" aux propriétaires. Les premières indications montre qu'elle s'apprête à reprendre à son compte sans vergogne l'essentiel des propositions qui étaient faites par l'ANVL et le CORIF. Une nouvelle fois, la L.P.O. fait la preuve que derrière le message louable, mais quelque peu démagogique, du rassemblement des associations sous sa bannière en vue d'une plus grande efficacité, se cache parfois une volonté hégémonique malsaine. La pluralité poussée à l'extrême possède certes des inconvénients que nous avons déjà eu l'occasion de dénoncer. Mais méfions nous du "parti unique", surtout lorsque certains de ses responsables on la tête qui enfle proportionnellement à l'augmentation du nombre de ses membres !

Pour l'heure, nous demandons à nos membres de ne tenter d'aucune façon (légale ou non) de pénétrer dans l'enceinte de cette réserve dont l'ANVL et le CORIF sont à l'origine du classement après plus de quinze années d'études. L'étendue de notre déception est à la hauteur des ambitions que nous nourrissions pour l'avenir de ce site qui aurait put devenir, l'un des principaux pôles ornithologiques d'Ile-de-France.

NOTE SUR LE STATIONNEMENT PROLONGÉ D'UN PLONGEON CATMARIN

(Gavia stellata) A CANNES-ECLUSE

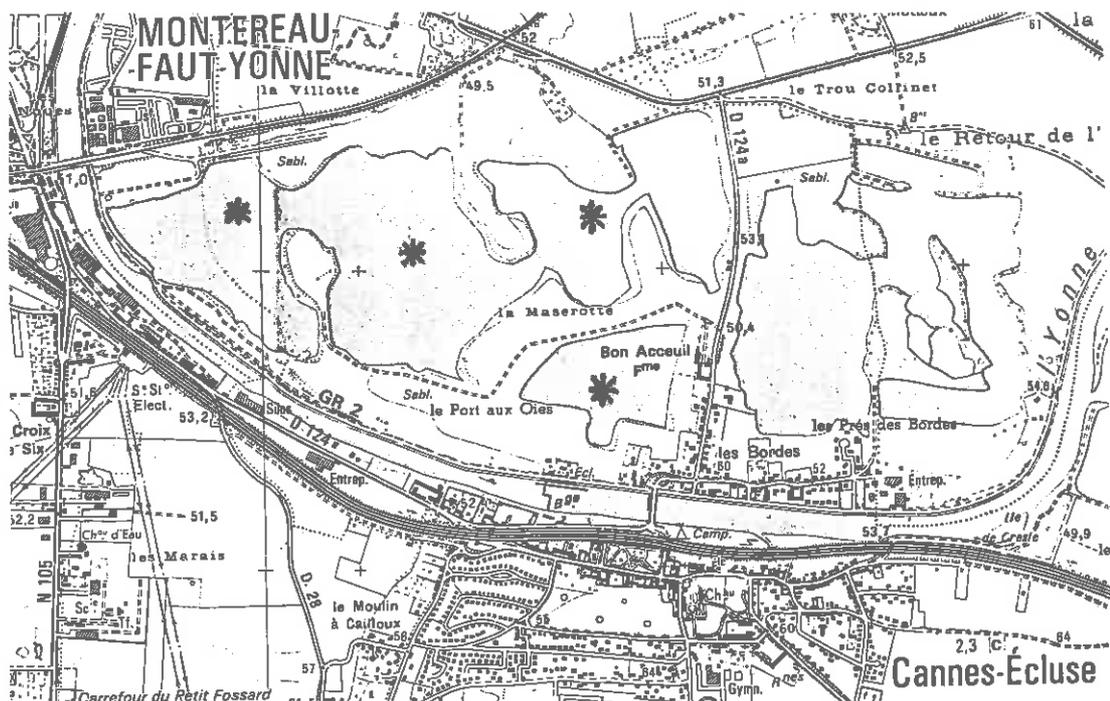


Par Laurent SPANNEUT et Jean-Philippe SIBLET

Rare dans notre secteur d'étude, les plongeurs sont toujours une attraction lorsqu'ils daignent s'arrêter sur nos plans d'eau. Peu fréquentes, ces apparitions sont également fugitives, leur stationnement durant rarement plus d'une journée ou deux. Dans ce contexte, la présence d'un Plongeon catmarin (*Gavia stellata*) pendant plus de cinq mois à Cannes-Ecluse, constitue-t-elle un évènement notable qu'il nous a paru utile de relater.

La première observation de l'oiseau remonte au 17/12/1988 sur un des plans d'eau principaux de Cannes-Ecluse. Il sera noté dans ce secteur jusqu'au 22/05/1989. Lors des premières semaines de présence de l'oiseau, celui-ci présentait un plumage d'adulte en hiver. Néanmoins, aucune modification n'étant intervenue sur l'apparence de l'oiseau au cours de sa présence, il semble probable que nous ayons eu affaire à un individu âgé de deux ans. En effet, certains individus peuvent n'acquérir le plumage nuptial que dans leur troisième année (APPLEBY et al. 1986)

Le comportement de ce plongeur fût classique tout au long de son séjour. Il alternait de longues périodes de repos, par des séquences occupées au toilettage et à la pêche. Cette dernière semblait toutefois s'exercer le soir avec une plus grande fréquence. Les poissons étaient consommés généralement sous l'eau, après des plongées durant entre 20 et 35 secondes.



Secteurs fréquentés par le Plongeur au cours de son séjour
(Echelle : 1 cm pour 250 m)

Un fait curieux mérite d'être rapporté. Il arrivait fréquemment que le Plongeon reste invisible durant la journée, ne daignant se montrer qu'en fin de soirée. Ceci est à mettre en relation avec un comportement similaire adopté par un Plongeon arctique (*Gavia arctica*) dont le stationnement avait duré 54 jours sur le même site de Cannes-Ecluse. Ces périodes d'éclipse pourrait s'expliquer par une hypothèse fondée sur un cas provenant de Suisse. Un Plongeon arctique, hivernant sur le Rhône à Genève, présentait lui aussi un comportement de ce type. L'explication fut fournie par le fait que ce dernier accédait en plongée à une sorte de chambre aquatique située sous un caisson en béton, dans laquelle il restait plus ou moins longtemps (GEROUDET 1982). Peut-être le catmarin de Cannes-Ecluse a-t-il adopté une solution identique ?

La dernière donnée concernant cet oiseau, remonte au 22 mai 1989, lorsqu'il fut noté en vol au dessus du "Port-aux-Oies" seul plan d'eau exempt de la fréquentation des véliplanchistes, particulièrement nombreux en cette période et cause de nombreux dérangements (SIBLET 1980). Cette dernière observation montre que l'oiseau était parfaitement apte au vol. De même, aucun indice n'est venu suggérer une quelconque infirmité pouvant expliquer la raison de ce stationnement. Ceci rend ce cas d'autant plus intéressant que d'ordinaire, les cas similaires sont causés par une infirmité de l'oiseau l'empêchant de prendre son envol. C'est ainsi, par exemple, que le Plongeon arctique observé à Mours (95) pendant 19 mois (durée record pour l'Ile-de-France) ne pouvait plus voler en raison d'une aile atrophiée (JARDIN et KOVACS 1987). De même, un Plongeon arctique présent sur le Rhône à Genève de janvier à juin 1982, présentait une raideur à une patte qui l'empêchait de prendre son envol (GEROUDET 1982).

Nous attribuerons donc ce stationnement prolongé au caractère attractif des plans d'eau de Cannes-Ecluse pour les oiseaux piscivores : grande taille, nourriture abondante. En effet, 41 % des plongeurs observés dans notre secteur d'étude l'ont été sur ce site (SIBLET 1988). Pour conclure, rappelons qu'en Ile-de-France, aucun Plongeon catmarin n'avait, à ce jour, stationné sur un site plus de deux mois.

Références

- APPLEBY R., MADGE S. & K. MULLARNEY (1986). - Identification of divers in immature and winter plumages. Brit. Birds 79 : 365-391.
- GEROUDET P. (1982). - A propos d'un Plongeon arctique et d'un Plongeon catmarin sur le Rhône à Genève. Nos Oiseaux 36 : 369-374.
- JARDIN G. & KOVACS J. C. (1987). - Stationnement prolongé d'un Plongeon arctique (*Gavia arctica*) à Mours - 95. Passer 24 : 105-108.
- SIBLET J. Ph. (1980). - Les conséquences du développement de la planche à voile pour l'avifaune. Bull. ANVL 56 : 49.

SIBLET J. Ph. (1983).- Statut des plongeurs en Ile-de-France.
Passer 20 : 86-95.

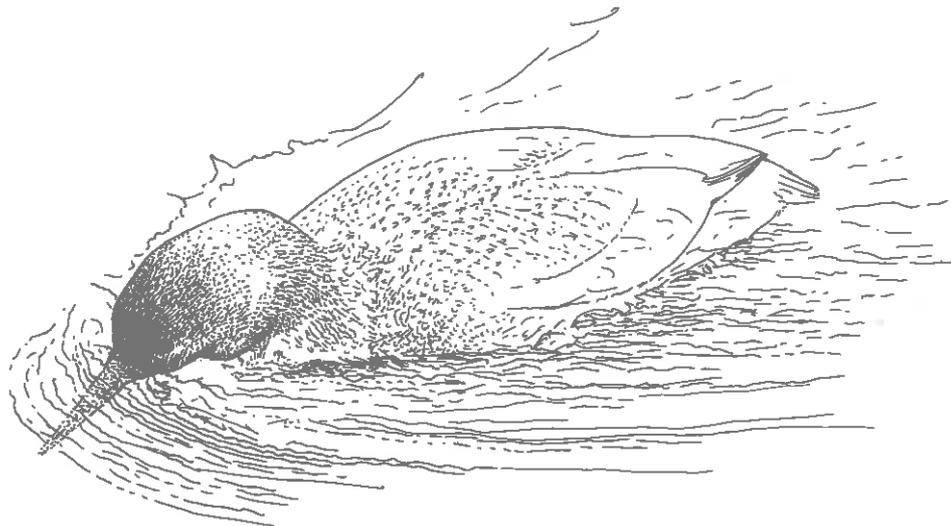
SIBLET J. Ph. (1988).- Les oiseaux du Massif de Fontainebleau et
des environs. Lechevalier/R. Chabaud : Paris.

Résumé : Un Plongeur catmarin (Gavia stellata) a stationné
pendant plus de cinq mois sur les sablières de
Cannes-Ecluse (Seine-et-Marne). Aucun handicap n'affectait cet
oiseau, apparemment âgé de deux ans. Il s'agit du premier cas
d'hivernage de l'espèce dans notre secteur d'étude et du
stationnement le plus long jamais enregistré pour cette espèce en
Ile-de-France.

Summary : A Red-Throated Diver (Gavia stellata) stayed more than
five months on the Cannes-Ecluse gravel pits
(Seine-et-Marne, France). The bird (two years old) was not
injured and was able to fly normally. It is the first wintering
record of these species in our study area, and the longest stay
ever recorded for the Red-Throated diver in Ile-de-France
country.

Laurent SPANNEUT
10 rue Pierre Semard
77790 VARENNES-SUR-SEINE

Jean-Philippe SIBLET
3 allée des mimosas
77250 ECUELLES



SECONDE MENTION DU GRAND LABBE (Stercorarius skua)

EN SEINE-ET-MARNE

par Jean-Philippe SIBLET

Le 8 mars 1990, un agriculteur du petit village de Boulancourt (77), M. Jacques COUTURE découvrait dans un champ à proximité de la route d'Herbeauvilliers au sud-est de Malesherbes, le cadavre frais d'un oiseau. Celui-ci, de taille respectable (plus d'1,30 m d'envergure), présentait un plumage entièrement brun chocolat, à l'exception d'une plage blanche sur les rémiges primaires. M. COUTURE prévint alors Mme LE BERRE, membre de l'ANVL, dont il connaissait le goût pour les oiseaux. Cette dernière, ayant eu l'occasion de rencontrer l'espèce en Ecosse, n'eut aucune peine à identifier cet oiseau comme un Grand labbe (Stercorarius skua).

Prévenu téléphoniquement par ses soins le soir même, je devais récupérer ce magnifique oiseau dès le lendemain. Pour étonnante quelle soit, l'observation de cet oiseau pélagique s'explique par l'exceptionnelle violence des tempêtes qui ont sévèrement touché, non seulement le littoral, mais également l'intérieur des terres et principalement l'Ile-de-France, en février 1990.

Il s'agit de la troisième mention de cette espèce en Ile-de-France, après celle d'un individu trouvé épuisé en forêt de Saint-Germain-en-Laye le 5/01/1978 (WAHL 1979) et d'un autre découvert mourrant le 26/01/1976 près de Nemours (SIBLET 1988). Ces deux observations faisaient également suite à de fortes tempêtes. Le Grand labbe se reproduit dans l'ouest paléarctique uniquement au nord de l'Ecosse et en Islande.

Remerciements

Nous adressons nos sincères remerciements à Mme LE BERRE, qui nous a informé avec célérité de cette intéressante découverte.

Références

WAHL R. (1979).- Un Grand labbe, Stercorarius skua, en Région Parisienne. Passer 16 : 106-107.

SIBLET J. Ph. (1988).- Les oiseaux du Massif de Fontainebleau et des environs. Lechavalier/Chabaud : Paris.

Résumé : Seconde donnée du Grand Labbe (Stercorarius skua) en Seine-et-Marne, trouvé mort à Boulancourt le 8/03/90.

Summary : Second record of the Great skua (Stercorarius skua) at Boulancourt (Seine-et-Marne, France), found dead the 8/03/90.

Jean-Philippe SIBLET
3, allée des mimosas
77250 ECUELLES

OBSERVATION D'UN VANNEAU HUPPE (*Vanellus vanellus*)

SCHIZOCHROME A LA TOMBE (77)

par Laurent SPANNEUT

Le 17 janvier 1990 en fin d'après-midi, je prospectais les sablières de Barbey (77) en compagnie de Vincent CUDO, lorsqu'une troupe d'environ 500 Vanneaux huppés (*Vanellus vanellus*) se posa au loin dans les plaines cultivées situées entre la Tombe et Marolles-sur-Seine. Parmi les vanneaux, la vision d'un oiseau blanchâtre nous incita à tenter une approche. A bonne distance, nous pûmes détailler cet individu à la pattern si particulière. Il s'agissait d'un Vanneau huppé atteint d'une dépigmentation prononcée du plumage : tout le corps était blanc crème à blanc pur, excepté quelques rémiges primaires orangées (visibles seulement en vol) et un "masque" de la même couleur, plus sombre devant l'oeil et plus clair au sommet du crâne ; le bec était noir. La faible taille de la huppe semblait indiquer un individu immature.

Cet oiseau présentait un comportement intéressant : même à distance respectable, il manifestait une inquiétude à notre rencontre alors que les autres vanneaux qui l'entouraient restaient tout à fait paisibles. Il fût également le premier à s'envoler lorsque nous tentâmes de nous approcher encore. Ceci nous incite à penser que l'oiseau savait que son plumage le rendait plus vulnérable que ses congénères vis à vis des prédateurs éventuels. Toutefois, les raisons qui lui ont permis de prendre conscience de son handicap restent une énigme.

Cette observation se rapporte sans aucun doute, à un cas de schizochromie, anomalie chromatique du plumage déjà décrite pour la Mouette rieuse dans notre région (TOSTAIN 1985). Il s'agit du premier cas rapporté pour le Vanneau huppé dans notre secteur d'étude. J'avais toutefois observé brièvement, le 11/11/89 dans les Plaines de Bazoches-les-Bray (77), un vanneau au dos très clair et au plastron gris.

Référence

TOSTAIN O. (1985).- Description d'un cas de schizochromie aeumélanique chez le Mouette rieuse, *Larus ridibundus*, en val de Seine. Bull. ANVL 61 : 112-117.

Laurent SPANNEUT
10 rue Pierre Semard
77130 VARENNES-SUR-SEINE

Entomologie

**SYNTHESE ANNUELLE DES OBSERVATIONS ET CAPTURES INTERESSANTES
D'INSECTES COLEOPTERES EFFECTUEES AU COURS DE L'ANNEE 1989 DANS
LE MASSIF DE FONTAINEBLEAU ET SES ENVIRONS**

Rédacteur : Lionel CASSET

Illustrateur : Guy TODA

Observateurs : Philippe BRUNEAU de MIRE (PBM), François CANTONNET (FC), Lionel CASSET (LC), Jean GOUILLARD (JG), Paul MEEGENS (PM), Guy TODA (GT).

Nota : les numéros entre parenthèses sont ceux du catalogue Guardet et ses suppléments.

LISTE SYSTEMATIQUE

LEISTUS FERRUGINEUS Linné (Nebriidae) (15) : forêt de Fontainebleau, un exemplaire sous un morceau de bois, le 3 octobre, parcelle 147 (GT).

DYTISCUS DIMIDIATUS Bergström (Dytiscidae) (n'est pas encore signalé du massif de Fontainebleau) : deux exemplaires mâles le 22 février par temps doux et pluvieux, sur le trottoir de la rue Blanchard à Marolles-sur-Seine (LC).

NECRODES LITTORALIS Fabricius (Silphidae) (857) : forêt de Fontainebleau, parcelle 147, décharge de l'O.N.F., un exemplaire le 6 octobre sous des sacs poubelles contenant des déchets organiques (LC).

TILLUS ELONGATUS Linné (Cleridae) (1088) : forêt de Fontainebleau, un exemplaire mâle d'élevage le 15 mai, issu de la partie cariée d'une vieille chandelle de hêtre provenant de la plaine de Macherin, parcelle 742 ; un exemplaire femelle le 19 juin, dans le Mont Ussy, en brossant le tronc d'une vieille chandelle de hêtre par beau temps (28,5° C) (LC).

TILLUS UNIFASCIATUS Fabricius (Cleridae) (1089) : forêt de Fontainebleau, route du Hérisson, parcelle 313, trois exemplaires immobiles sur un tas de bûches de chêne bien exposé (temp. 31° C) (LC).

ORTHOPLLEURA SANGUINICOLLIS Fabricius (Cleridae) (1098) : forêt de Fontainebleau, environs de la Croix de Toulouse, un mâle et une femelle accouplés sur un tronc de chêne sain abattu en mai (FC).

AGONOLIA (NECROBIA) RUFIPES Degeer (Cleridae) (nouveau pour le massif de Fontainebleau, peut être répertorié dans le catalogue Gruardet sous le n° 1100 bis) : décharge O.N.F. en forêt, parcelle 147, nombreux exemplaires les 3, 6 et 10 octobre sous des sacs poubelles contenant des déchets organiques (LC, GT).

CRYPTARCHA STRIGATA Fabricius (Nitidulidae) (1164) : forêt de Fontainebleau, Gorge aux Merisiers, en nombre sur chêne en juillet (FC).

CRYPTARCHA UNDATA Olivier (Nitidulidae) (1165) : forêt de Fontainebleau, Gorge aux Merisiers, juillet, en nombre sur chêne (FC).

SYNCHITA HUMERALIS Fabricius (Colydiidae) (1317) : forêt de Fontainebleau, La Boissière, un exemplaire en battant des jeunes charmes morts sur pied et envahis de végétation cryptogamique, le 6 juillet (LC).

PRIONOCYPHON SERRICORNIS Müller (Helodidae) (1395) : forêt de Fontainebleau, route de Sermaize à Samois, un exemplaire le 12 octobre en battant un jeune charme mort sur pied envahi de végétation cryptogamique (LC).

CTENICERA CASTANEA Linné (Elateridae) (1437 ter) : forêt de Fontainebleau, route du Hérisson, un exemplaire par beau temps, le 4 mai, sur le tronc d'un gros chêne coupé (temp. 27° C) (LC).

AMPEDUS MEGERLEI Lacordaire (Elateridae) (1486) : forêt de Fontainebleau, Rocher des Deux Soeurs, un exemplaire le 27 mai (PBM).

CEROPHYTUM ELATEROIDES Latreille (Cerophytidae) (1499) : forêt de Fontainebleau, carrefour du Pic-Vert, un exemplaire le 2 mai sur le tronc carié d'un hêtre abattu et attaqué par Hylecoetus dermestoides L. (PBM).

ISORRHIPIS MARMOTTANI Bonvouloir (Eucnemidae) (1502) : forêt de Fontainebleau, La Boissière, deux femelles et un mâle en battant des jeunes charmes morts sur pied et envahis de végétation cryptogamique (LC).

DROMAELUS BARNABITA Villa (Eucnemidae) (1503bis) : forêt de Fontainebleau, Franchard, un exemplaire sur chêne le 19 juin (PBM).

ANTHAXIA MANCA Fabricius (Buprestidae) (1514) : Saint-Germain Laval, coteau calcaire de Tréchy ; deux exemplaires le 9 mai, posés sur la feuille d'un jeune orme sain (LC).

XYLONITES RETUSUS Olivier (Bostrychidae) (1550) : deux exemplaires sur un tas de bois le 18 juin à Montmachoux, un autre dans les mêmes conditions à Agnan (Yonne), à quelques kilomètres le 20 juin (JG).

COELOSTHETUS (DENDROBIUM) DENTICOLLIS Panzer (Anobiidae) (nouveau pour le massif de Fontainebleau ; peut être répertorié dans le catalogue Guardet sous le n° 1576 bis) : forêt de Fontainebleau, Plaine de Macherin, un exemplaire le 14 juillet de nuit, sur le tronc carié d'un hêtre abattu (LC).

XANTHOCHROA CARNIOLICA Gistl. (Oedemeridae) (nouveau pour le massif de Fontainebleau ; peut être répertorié dans le catalogue Guardet sous le n° 1598 ter) : forêt de Fontainebleau, Hauteurs de la Solle : 1 le 28/07, 1 le 6/08, 1 le 11/08 sur chêne ; Rocher des Deux Soeurs : un exemplaire le 28 juillet sur chêne ; Mail Henri IV ; un exemplaire le 6 août sur chêne (FC, LC).

ORCHESIA FASCIATA Paykull. (Melandryidae) (1666 bis) : forêt de Fontainebleau, La Boissière, deux exemplaires le 6 juillet, en battant un jeune charme mort sur pied et envahi de végétation cryptogamique (LC).

CONOPALPUS TESTACEUS Olivier (Melandryidae) (1675) : Samoreau, forêt de Champagne, un exemplaire, issu d'élevage, le 16 mai d'un jeune tronc de charme mort sur pied (LC).

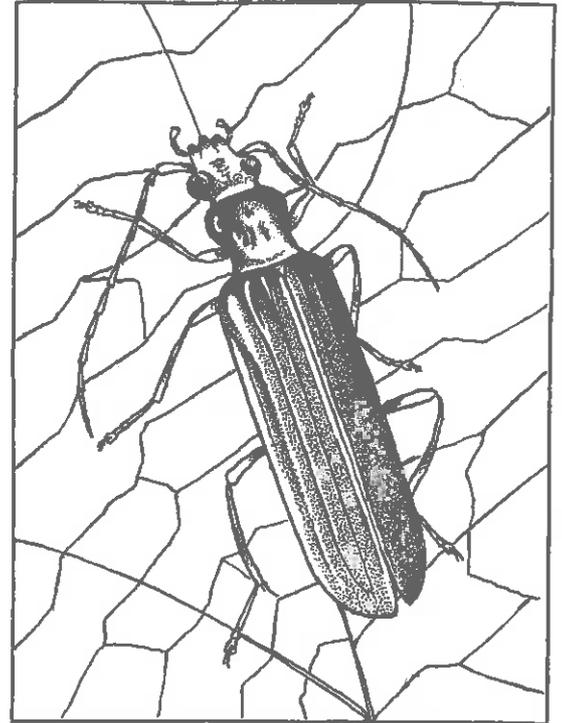
ALPHITOBIUS PICEUS Olivier (diaperinus Panzer) (Tenebrionidae) (nouveau pour le massif de Fontainebleau ; peut être répertorié dans le catalogue Guardet sous le n° 1713 bis) : décharge de l'O.N.F., parcelle 147 ; un exemplaire le 6 octobre sous un sac poubelle contenant des déchets organiques (LC).

RHAGIUM MORDAX Degeer (Cerambycidae) (nouveau pour le massif de Fontainebleau ; peut être répertorié dans le catalogue Guardet sous le n° 1722 ter) : Rocher des Deux Soeurs, un exemplaire sur hêtre le 8 juin (PBM).

RHAMNUSIUM BICOLOR Schrank (Cerambycidae) (1723) : forêt de Fontainebleau, Route du Lapin, parcelle 646, une femelle morte mais en parfait état le 11 juin dans la cavité ouverte d'un bouleau vivant (LC).

ANASTRANGALIA DUBIA Scopoli (Cerambycidae) (1732 bis) : forêt de Fontainebleau, Carrefour du Rendez-Vous/Carrefour de la Colombe ; 4 exemplaires mâles le 4 juin sur ombellifères en fleurs ; ... Le Vaudoué, Bois de Fourche, un exemplaire femelle le 27 juin (PBM).

PEDROSTRANGALIA REVESTITA Linné (Cerambycidae) (1733) : forêt de Fontainebleau, Rocher des Deux Soeurs, un exemplaire sur hêtre le 27 mai (PBM).



Xanthochroa carniolica Gistl.

Long: 12 à 15mm

ROPAOPUS FEMORATUS Linné (Cerambycidae) (1769) : forêt de Fontainebleau, Carrefour du Mont Pierreux ; un exemplaire le 13 mai sur un tronc de pin sylvestre coupé (GT).

CLYTUS TROPICUS Panzer (Cerambycidae) (1776) : forêt de Fontainebleau ; Rocher des Deux Soeurs, un exemplaire le 27 mai, un autre le 22 juin sur chêne ; Mail Henri IV, deux exemplaires le 30 mai, deux autres le 22 juin sur chêne ; Franchard : un exemplaire sur chêne le 30 mai (PBM).

POGONOCHERUS FASCICULATUS Degeer (Cerambycidae) (1790) : forêt de Fontainebleau, environs de la Croix de Toulouse, un exemplaire le 24 avril en battant le houppier d'un pin sylvestre coupé (LC).

POGONOCHERUS OVATUS Goeze (Cerambycidae) (1792) : forêt de Fontainebleau, carrefour des Huit-Routes, un exemplaire le 2 mai sur la portière de la voiture (PBM).

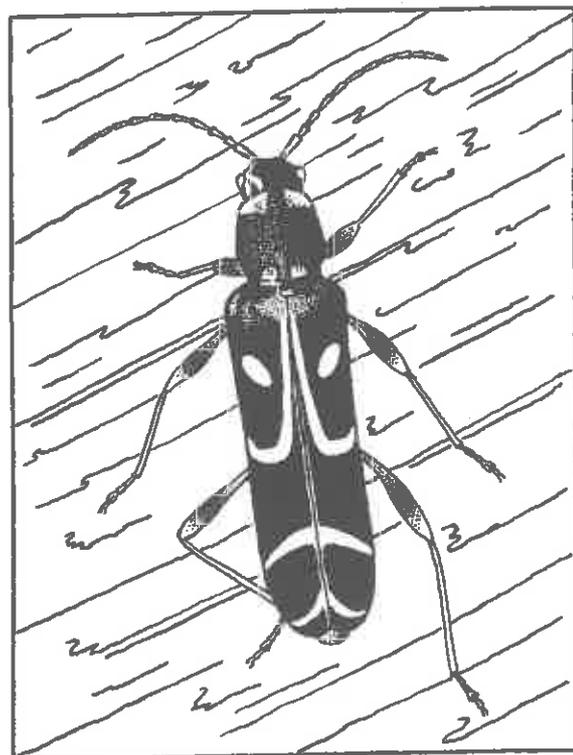
MESOSA CURCULIONOIDES Linné (Cerambycidae) (1794) : forêt de Fontainebleau, La Boissière, deux exemplaires d'élevage, issus d'une branche morte d'un chêne abattu, le 18 août (LC).

ANAESTHETIS TESTACEA Fabricius (Cerambycidae) (1796) : forêt des Trois Pignons, environs du Mont Rouget, 4 exemplaires lors de la sortie A.N.V.L. du 15 juillet, en battant des branches mortes de chêne pubescent. Beau temps, Temp. 28°5 C. (LC).

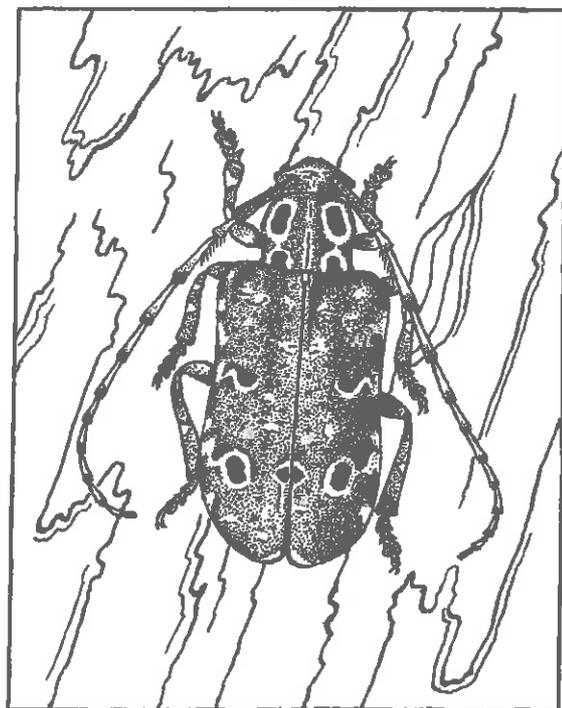
STENOSTOLA FERREA Schrank. (Cerambycidae) (1801 quater) : Saint Germain-Laval, coteau calcaire de Tréchy, un exemplaire le 9 mai en battant un jeune orme apparemment sain (LC).

PHYTOECIA CYLINDRICA Linné (Cerambycidae) (1803) : Samoreau, forêt de Champagne, en lisière, un exemplaire le 19 mai sur une ombellifère en fleurs (LC).

TROPIDERES NIVEIROSTRIS Fabricius (Anthribidae) (2013) : forêt de



Clytus tropicus Panzer
Long: 10 à 20mm.



Mesosa curculionoides Linné
Long: 10 à 17 mm

Fontainebleau, Queue de Fontaine, parcelle 313, petite décharge, un exemplaire le 4 mai sur le tronc d'un érable coupé ; Samoreau, forêt de Champagne, en lisière, un exemplaire le 18 mai sur un pieu en robinier (LC).

PLATYSTOMUS ALBINUS Linné (Anthribidae) (2019) : Montmachoux le 4 mai par battage (JG).

OCHODAEUS CHRYSOMELOIDES Schrank (Ochodaeidae) (2511) : forêt de Fontainebleau, plaine de Macherin, prairie et lande sablonneuse, un exemplaire à la tombée de la nuit, au vol vers 19h30 (solaire) le 14 juillet (LC).

NETOCIA MORIO Fabricius variété quadripunctata Fabricius (Cetoniidae) (2558) : forêt de Fontainebleau, Gorges de Franchard une quinzaine d'exemplaires observé de fin mai à début août (PBM, FC, LC).

ADDITIF A L'ANNEE 1987

PATROBUS ATRORUFUS Ström (Patrobidae) (n'est pas signalé du massif de Fontainebleau) : Samoreau, Saint-Aubin, bords de l'étang, plusieurs exemplaires sous un morceau de bois pourri (LC).

LEPTURA AETHIOPS Poda (Cerambycidae) (1735 bis) : forêt des Trois Pignons, environs d'Arbonne un exemplaire le 24 mai sur sentier herbeux (PM).

BIBLIOGRAPHIE

CASSET L. (1989).- Synthèse annuelle des observations et captures intéressantes d'insectes effectuées au cours de l'année 1988 dans le massif de Fontainebleau et ses environs. Bull. ANVL 65 : 83-88.

GRUARDET F. (1930).- Catalogue des Insectes Coléoptères de la forêt de Fontainebleau. A.N.V.L. : Moret-sur-Loing.

GRUARDET F. (1932).- Supplément au Catalogue des Coléoptères de la forêt de Fontainebleau. A.N.V.L. : Moret-sur-Loing.

GRUARDET F. (1948).- 2ème supplément au Catalogue des Insectes coléoptères de la forêt de Fontainebleau. Travaux des Naturalistes de la Vallée du Loing. fascicule 11.

RUTER G. (1977).- Additif au "catalogue des Insectes <coléoptères de la forêt de Fontainebleau" de Guardet (première partie). l'Entomologiste 33 (1).

Lionel CASSET
4 rue du Rocher
77210 SAMOREAU

LES GEOTRUPES DE LA FORET DE FONTAINEBLEAU

(Col. Geotrupidae)

Par Guy TODA

Renfermant une centaine d'espèces de la région holarctique dont sept, à ce jour, ont été rencontrées en forêt de Fontainebleau, les géotrupes (1), désignés plus particulièrement parmi les autres scarabéïdes coprophages par la dénomination vulgaire de bousiers, sont d'assez gros insectes au corps convexe et relativement allongé dont la couleur sombre est souvent rehaussée de reflets métalliques verdâtres, bleuâtres ou violacés.

Recherchant activement les excréments les plus divers, surtout ceux des chevaux et des ruminants, ils creusent au dessous des puits verticaux, de profondeur variable, où ils accumulent la matière stercorale dont ils se nourrissent et qui, en cas de danger, leur sert de retraite. A l'époque de la ponte, après s'être accouplée, la femelle, souvent aidée dans cette entreprise par le mâle, creuse un terrier final au fond duquel, ordinairement, s'ouvrent plusieurs galeries secondaires terminées chacune par une chambre de nidification. Après avoir pondu un oeuf au fond du diverticule qu'elle a préalablement aménagé, la femelle le remplit d'excréments triturés qui serviront de nourriture à la larve dont la croissance est généralement assez rapide. Celle-ci, arrivée au terme de son développement, se construit, à l'extrémité distale du diverticule, une loge de matière stercorale prélevée sur les parois et où elle passe bientôt à l'état de nymphe. L'imago formé et ses téguments étant devenus suffisamment durs, il fracture alors sa coque nymphale, émerge à la surface du sol et se met aussitôt en quête d'excréments bien frais.

Circulant de tous côtés dès le premier printemps d'un pas lourd et hésitant, soit à la poursuite des femelles, soit à la recherche d'une pâture nouvelle, les géotrupes, suivant les espèces, prennent leur vol au plus fort de la chaleur solaire ou à la tombée de la nuit en faisant entendre un bourdonnement assez fort et caractéristique qui trahit leur présence. Se rendant indirectement utiles en enfouissant de grandes quantités d'excréments qui, sans cela, se dessècheraient à la surface du sol et perdraient une grande partie de leur propriété fertilisante, ils sont la proie des renards et de certains rapaces nocturnes dont les fèces et les pelotes de réjection sont souvent formées, pour une large part, de débris d'élytres. Se renversant souvent immobiles et simulant la mort avec une raideur remarquable si on cherche à les saisir, ils produisent, à certains moments, une faible stridulation produite par la friction de l'extrémité de l'abdomen contre les élytres. Ils sont parasités par de nombreux nématodes et cysticercoïdes et portent en outre parfois des quantités considérables d'acariens.

Après ces nécessaires considérations sur la distribution, la biologie et les moeurs des géotrupes, je préciserai que, sur les sept espèces actuellement représentées en forêt de Fontainebleau, quatre, dont trois ne sont pas à proprement parler forestières, peuvent être considérées comme rares. Dans la liste dressée ci-après, je me suis employé à dégager les particularités propres à chaque espèce sans omettre d'indiquer leur degré de fréquence dans la forêt. Pour les espèces rares ou du moins peu communes, je me suis servi de toutes les données disponibles, celles-ci provenant du catalogue Gruardet, du travail de Bedel sur les Scarabeides du bassin de la Seine et des collections Lacodre, Vivien et Cantonnet, ces dernières m'ayant d'ailleurs fourni les données les plus récentes sur des espèces que j'ai recherché activement sans succès, mais que l'on doit pouvoir rencontrer de manière sporadique dans la plupart des secteurs de la forêt.

TYPHOEUS TYPHOEUS L.

Affectionnant particulièrement les sols durs et secs où il recherche les pétoules des lapins et les fumées des cervidés, cet insecte, dans les clairières et les chemins forestiers, creuse souvent un terrier très profond à l'élaboration duquel les deux sexes participent. Le mâle apporte la matière stercorale et la met en oeuvre à destination de la femelle qui, installée dans le puits vertical, constitue des cylindres qu'elle place à différents niveaux. La vitesse de développement des typhoeus est assez lente et cinq mois s'écoulent généralement entre la ponte et la sortie des adultes. Quoique se rencontrant de manière sporadique au printemps et à l'automne, le Typhoeus typhoeus L., moins commun, il me semble, en terrain sablonneux qu'en terrain calcaire, est largement représenté dans presque tous les secteurs de la forêt. Quand on vient à le saisir, il stridule beaucoup plus fortement que les autres espèces de géotrupes.

GEOTRUPES MUTATOR Marsh.

Cette espèce se rencontre ordinairement dans les pâturages humides où elle recherche les crottins et les bouses fraîches. Le mâle et la femelle creusent ensemble, sous la masse d'excréments, un terrier ramifié dont chaque diverticule abritera un oeuf et ses réserves. De moeurs crépusculaires, elle ne se rencontre que rarement déambulant à terre au cours de la journée, plus fréquemment toutefois quand le ciel est couvert. En forêt de Fontainebleau, se trouvant en dehors de son biotope ordinaire, elle n'a été que très rarement capturée : dans des excréments humains en octobre (F. Gruardet avant 1932), un individu en septembre (J. Duchaine, avant 1932), un individu le 20 août 1944 (F. Cantonnet, collection).

GEOTRUPES NIGER Marsh.

Fréquentant de préférence les terrains découverts sablonneux et secs, cet insecte se rencontre dans les matières excrémentielles les plus diverses. A l'époque de la ponte, qui comme pour les autres espèces de Géotrupes, se situe en automne,

il creuse sous les excréments un terrier superficiel et oblique dont la profondeur ne dépasse souvent guère dix centimètres. Subissant peut-être la concurrence d'autres espèces de géotrupes ou étant particulièrement sensible aux fluctuations climatiques, le Geotrupes niger Marsh., malgré de nombreux secteurs paraissant parfaitement convenir à son développement, paraît actuellement plutôt rare en forêt de Fontainebleau. Commun dans le polygone d'artillerie (2) (F. Guardet avant 1932) ; un individu au Cul de Chaudron en septembre 1953 (F. Cantonnet, collection) ; un individu route de Buffon le 13 novembre 1953 (J. Vivien, collection) ; trois individus le 5 septembre 1977 dans la Gorge aux Merisiers (J. Vivien, collection).

GEOTRUPES SPINIGER Marsh.

C'est principalement dans les terrains vagues et les pâturages fréquentés par les grands herbivores que l'on rencontre ce géotrupe, souvent enterré à faible profondeur sous les bouses, crottins et autres excréments dont il enfouit une énorme quantité dont la majeure partie, non consommée par les adultes et les larves, sert à enrichir le sol. Après l'accouplement, les deux sexes collaborent pour creuser leur terrier au fond duquel s'ouvrent de cinq à huit galeries remplies d'excréments malaxés. Comme le Geotrupes mutator, cet insecte, n'étant pas forestier, n'a été que rarement rencontré en forêt de Fontainebleau : dans le crottin de cheval en août et septembre (F. Guardet, avant 1932) ; un individu Route de Barbizon le 27 août 1946 (J. Vivien collection) ; un individu aux Monts de Fays le 17 septembre 1968 (J. Vivien collection) ; un individu le 6 octobre 1972 (J. Vivien collection) (3).

GEOTRUPES STERCORARIUS L.

Localisé aux massifs montagneux et aux régions forestières en plaine, cet insecte, souvent confondu avec le précédent, se rencontre sous toutes sortes de matières excrémentielles. De moeurs crépusculaires, comme tous les géotrupes, il est fréquemment attiré par les lumières. Semblant plus rare encore en forêt de Fontainebleau que le Geotrupes spiniger, les données le concernant sont peu abondantes : trouvé une seule fois, mais en nombre (L. Bedel avant 1911) ; un individu en octobre (J. Duchaine avant 1932), un individu en juin 1936 (P. Lacodre, collection).

ANOPLOTRUPES STERCOROSUS Scriba

Se rencontrant presque exclusivement dans les terrains boisés, cet insecte, recherchant les excréments les plus variés, les cadavres et même la sanie qui s'écoule des plaies des arbres, semble néanmoins particulièrement attiré par le crottin de cheval un peu sec dans lequel on le trouve ordinairement en grand nombre. Faisant également preuve de mycophagie, il abonde souvent en automne dans les gros polypores décomposés qui croissent à la base du tronc des chênes et des hêtres. Il n'est pas impossible qu'il hiberne car un rassemblement d'individus morts sous un abri

rocheux a été observé en janvier. Très commun, du printemps à l'automne, en forêt de Fontainebleau où on le rencontre fréquemment déambulant sur les chemins et les sentiers forestiers, il présente des variations de taille très prononcées et, sans doute par suite d'une carence alimentaire à l'état larvaire, les individus nains ne sont pas rares.

TRYPOCOPRIS VERNALIS L.

C'est principalement dans les terrains secs, sablonneux et boisés que l'on rencontre cette espèce où elle recherche, entre autres matières excrémentielles, le crottin de cheval et les crottes de renard. Après s'être accouplée, vers la fin de l'été, la femelle creuse un terrier de ponte non ramifié qu'elle remplit d'excréments malaxés qui serviront de nourriture à la larve installée dans le cul-de-sac terminal. Se déplaçant activement pendant la journée et volant lourdement au soleil, elle exerce, comme l'*Anoplotrupes stercorosus* Scriba qui lui tient fréquemment compagnie, le rôle éminemment utile de vidangeur en enfouissant la majeure partie des excréments déposés en forêt par les mammifères la fréquentant de manière permanente ou temporaire. Aussi commune que l'espèce précédemment citée en forêt de Fontainebleau, elle fréquente néanmoins plus volontiers les secteurs découverts (4).

Bibliographie

- BEDEL L. (1911).- Faune des coléoptères du bassin de la Seine (4). Scarabaeidae. Paris.
- GRUARDET F. (1932).- Catalogue des insectes coléoptères de la Forêt de Fontainebleau. ANVL : Moret-sur-Loing
- LUMARET J. P. (1980).- Les Bousiers. Balland : Paris.
- PAULIAN R. & BARAUD S. (1982).- Faune des coléoptères de France (2) 43. Lucanoidea et Scarabaeiodes. Paris.

 (1) Nous entendons par géotrupes les espèces se rangeant dans le genre geotrupes tel que l'a limité Latreille. Celui-ci est aujourd'hui subdivisé en un certain nombre de genres bien distincts.

(2) Dans ce secteur arénacé, où je l'ai recherché activement sans succès, ce géotrupe semble présentement aussi rare que dans le reste de la forêt. Il n'est d'ailleurs pas impossible, sans pouvoir le prouver, que Guardet ait été témoin d'une éclosion exceptionnelle.

(3) Ces trois géotrupes figurant dans la collection Vivien sont étiquetés stercorarius L.

(4) D'après notre collègue F. Cantonnet (comm. orale, L. Levasseur aurait, dans les années 1950, capturé un individu de Trypocopris pyrenaicus Charp. en forêt de Fontainebleau. Il n'est pas impossible que cet insecte existe dans un ou plusieurs secteurs de la forêt, mais on ne saurait non plus exclure qu'il y ait eu une erreur de détermination. En forêt d'Orléans, où le Trypocopris vernalis L. ne paraît pas exister, le Trypocopris pyrenaicus Charp. est aussi commun que ce dernier en forêt de Fontainebleau.

Guy TODA
39 Bd Ornano
75018 PARIS

J. BEZARD



13, Rue de la Paroisse
77300 FONTAINEBLEAU
64 22 32 27

. J U M E L L E S

. L O N G U E - V U E S

. B O U S S O L E S

. P O D O M E T R E S

. M I C R O S C O P E S

Botanique

A PROPOS DE L'ALISIER DE FONTAINEBLEAU

L'Alisier de Fontainebleau (Sorbus latifolia), espèce légalement protégée sur l'ensemble du territoire national (arrêté du 13 mai 1982), est bien représenté dans le massif dans les associations à Chêne pubescent. Cette espèce a fait l'objet de divers travaux quant à sa place dans la classification (voir Jean VIVIEN "Les sorbiers du massif de Fontainebleau", La Voix de la Forêt 1984/1, 5-12, 5 fig.). Philibert GUINIER, notamment, a traité du sujet dans son étude "Deux formes affines d'Alisiers : Sorbus latifolia et S. confusa" (Bull. Soc. Bot. Fr. 1951, 86).

Ce dossier vient d'être réactualisé dans un travail de L. LANIER et collaborateurs (Revue forestière française, 1990/1, 13) concernant l'Alisier torminal (Sorbus torminalis). Les auteurs considèrent Sorbus latifolia comme "forme intermédiaire entre S. torminalis et S. aria posant problème" mais en lui attribuant un statut d'espèce valable" en raison de sa fertilité et de sa morphologie".

Ils citent une étude anglaise récente de A. JANKUN et M. KOVANDA, "Apomixis at the diploid level in Sorbus eximia" (Embryological studies in Sorbus, 3, Preslia 60, 1988, 193-213) qui semble donner une réponse. Après examen d'une forme (S. eximia), les biologistes montrent qu'il s'agit d'une espèce apomictique (graine produisant des individus de génotype normalement identiques à celui de l'arbre-mère) issue du croisement S. torminalis x S. aria existant sous forme diploïde ($2n = 34$) et tétraploïde ($4n = 88$) et ils en concluent : "Il est vraisemblable qu'il s'agisse de l'Alisier de Fontainebleau (S. latifolia) fertile.

Mais on n'aura de réponse certaine qu'après des études phénologiques et cytogénétiques précises, dans un site où les deux parents et l'hybride sont présents, ce qui est donc possible à Fontainebleau.

Pierre DOIGNON

Mycologie

MISE AU POINT SUR BOLETUS CALOPUS ET BOLETUS ALBIDUS

par Henri MESPLEDE (1)

BOLETUS CALOPUS Fries 1821 (= Bolet à beau pied)

Selon Konrad et Maublanc, c'est le B. calopus des auteurs français et anglais et le B. pachypus des auteurs allemands. Sa description peut s'établir comme suit :

- chapeau charnu, puis convexe, pulviné, épais, jusqu'à 15 cm de diamètre, sec, non visqueux, finement tomenteux puis glabrescent, de couleur pâle, chamois-olivâtre, café au lait plus ou moins clair ;

- tubes adnés-sinués, jaune citrin, verdissant-bleuissant ; pores fins, arrondis, jaune citrin, verdissant-bleuissant au toucher ;

- Pied épais, dur, ferme, robuste, généralement bulbeux, ventru, parfois allongé, cylindrique, d'un beau rouge écarlate plus ou moins purpurin vers la base, jaune vers le haut, réticulé. Progressivement, avec l'âge, le rouge envahit le pied qui devient rouge cramoisi vers le bas et rouge pourpre vers le haut, soit partiellement, soit entièrement. Le réseau suit ces fluctuations au fur et à mesure de la maturité des carpophores ;

- chair jaune, bleuissant à l'air surtout chez les jeunes sujets fraîchement cueillis, amyloïde (réaction positive au Melzer ou produits iodés) ; saveur amère.

Il se rencontre dans les bois de feuillus et conifères, sur sol sablonneux et acide, parfois sur sol calcaire. Il est non toxique, mais inconsommable en raison de son amertume

Boletus calopus se reconnaît surtout à ses pores jaunes, son pied jaune et réticulé, envahi progressivement de bas en haut de rouge carmin puis de rouge purpurin y compris son réseau qui épouse ces variations de couleur. Le synonyme Boletus pachypus Fries est à abandonner. En effet, Fries dans "Hymenomyces Europaei" (1874 pp. 506-507) écrit, à propos de cette espèce, qu'elle possède un pied totalement rouge sang intense. Ceci

 (1) NDLR : Nous reproduisons ici, de larges extraits de l'article publié dans le Bulletin de la Société Mycologique du Béarn n° 91 de janvier 1990, avec l'accord de l'auteur, car il évoque des champignons récoltés au cours de l'excursion commune S.M.F./A.N.V.L du 27/08/1989 en forêt de Fontainebleau.

correspond, en fait, à la description d'un B. calopus âgé et envahi sur le pied, de bas en haut, par un rouge écarlate plus ou moins cramoisi. Fries a lui-même varié dans les appellations de ce champignon, entraînant bien des auteurs à la confusion entre B. calopus et B. albidus.

Pour éviter toute erreur, ce champignon à pied magnifique, doit s'appeler Boletus calopus, que le pied soit rouge ou jaune tout au sommet. C'est sa maturité qui détermine le degré de rougissement progressif à partir de la base. Le nom spécifique pachypus, source d'erreur, doit donc nécessairement disparaître de la nomenclature selon Konrad et Maublanc. Il en est de même avec Boletus radicans, nom ambigu donné autrefois à Boletus pulverulentus.

BOLETUS ALBIDUS Roques 1832 (= Bolet blanchâtre) (1)

C'est un gros champignon à chapeau massif de couleur blanc grisâtre ou blanc verdâtre, presque analogue à B. satanas Lenz, à tubes et pores jaunes. Le pied est très gros, bulbeux à l'état jeune, cylindrique à l'état adulte, mais toujours gros, jaune en haut, jaune isabelle ou jaune cannelle à la partie inférieure ; il présente un fin réseau concolore. La chair est jaunâtre pâle, bleuissant surtout dans les échantillons jeunes et frais ; elle devient ensuite grisâtre ; le bleuissement est nul quand le champignon est cueilli depuis plus de vingt-quatre heures. A l'état adulte, le pied prend souvent différents ornements qui modifient beaucoup son premier aspect, toutefois cela n'est pas constant. Il arrive parfois que le pied présente en haut ou au milieu une zone rougeâtre en forme de bague plus ou moins large. Ceux qui ont eu l'occasion de récolter souvent et en nombre B. albidus ont certainement fait ces observations.

Devant les appellations incertaines de Persoon et de Fries, nous ne retenons que Boletus albidus Roques 1832 pour le champignon décrit ci-dessus. Dans notre vie de mycologue (36 ans actuellement) nous avons rencontré trois fois le Boletus albidus Roques dont le pied présentait une belle ceinture rouge située entre le tiers supérieur et le milieu :

- la première fois, il y a 30 ans, avec mon vénéré Maître le Docteur POTRON, aux environs d'Achères, sur terrain calcaire, en compagnie d'Amanita solitaria, Russula maculata, Boletus satanas. Plusieurs B. albidus étaient ceinturés de rouge vers le haut du pied, couleur attribuée alors à des chocs thermiques liés aux gelées matinales de ce mois d'octobre ;

- la seconde fois, il y a 12 ans, en forêt de Fontainebleau (bordure de la Route Ronde), nous avons constaté le même état parmi une dizaine de B. albidus dont trois étaient zonés de rouge vers le haut du pied. Tous ces Bolets étaient mélangés sur deux mètres carrés ce qui prouve que n'avons affaire qu'à un état de cette espèce et non pas à une variété, laquelle devrait répondre à certains critères ;

- la troisième fois avait pour cadre la sortie commune S.M.F./A.N.V.L. du 27 août 1989 à Fontainebleau, aux abords de la Mare aux Evées. Nous y avons récolté des B. satanas et des B.

albidus dont un exemplaire était superbement zoné de rouge sang de boeuf vers le tiers supérieur de son pied. Cette découverte fut à l'origine de la présente note, en raison des questions qui me furent posées par plusieurs participants à cette excursion.

En conclusion, il n'y a pas lieu de confondre B. calopus à pied plus ou moins rouge depuis sa base, avec B. albidus qui peut parfois être orné d'une zone rouge, étroite, située vers le haut du pied, correspondant à la variété eupachypus de Konrad (1927).

(1) Ayant en ma possession "Histoire des champignons comestibles et vénéneux" par Joseph Roques, nous pouvons affirmer que son livre a été édité à Paris, en 1832 et non en 1841.

Henri MESPLEDE
6 Avenue Henriette
93700 DRANCY

- E R R A T U M -

En raison de problèmes indépendants de notre volonté, plusieurs erreurs se sont glissées dans les deux planches couleurs du bulletin n° 1 1990 (pages 39 et 59). Tout d'abord celles-ci ont été imprimées recto-verso alors qu'elles devaient l'être recto seul.

Dans la planche de la page 38 (article sur la plaine de Chanfroy), les photos 3 et 4 ont été inversé. Il convient de rectifier comme suit :

- Photo 3 : *Helianthemum umbellatum*
- Photo 4 : *Ranunculus gramineus*

Enfin, dans la planche de la page 59 (article sur *Oxyptilus gibeauxi*), la photo n° 3 (chrysalide) a été reproduite à l'envers, la tête se situant vers le bas et non vers le haut comme normal.

Nous prions nos fidèles et attentifs lecteurs de bien vouloir excuser ces erreurs, malheureusement difficilement contrôlables en raison de la sous-traitance de ce travail.

Archéologie

UN SARCOPHAGE MEROVINGIEN EXHUME A MELUN, RUE LUCIEN GAULARD

par Gilbert-Robert DELAHAYE

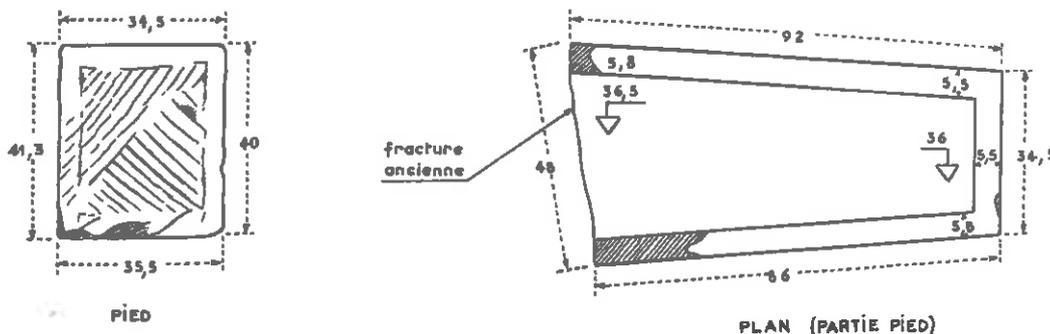
LA DECOUVERTE

Le creusement d'une tranchée, à Melun, rue Lucien Gaulard (rue perpendiculaire à l'Avenue du Général de Gaulle, débouchant dans celle-ci vers le Palais de Justice), a amené, le 12 octobre 1989, la découverte d'un sarcophage de pierre mérovingien qui a été transféré au musée municipal pour y être conservé (1).

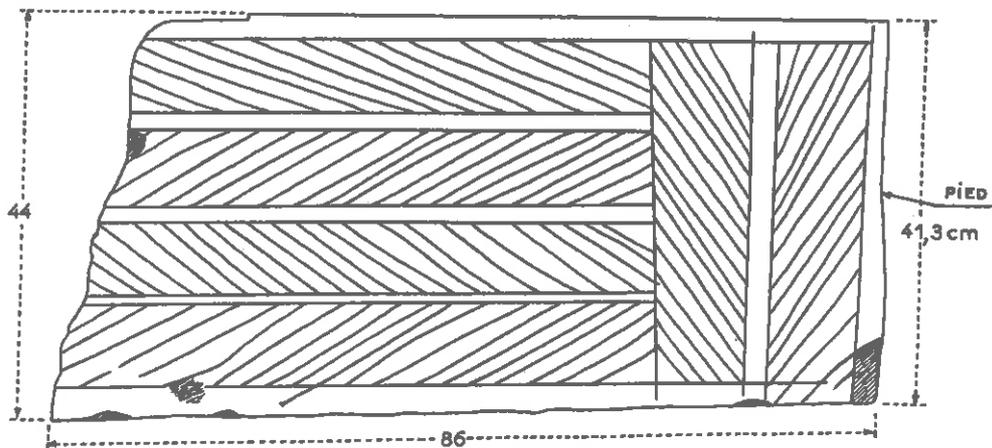
LE TYPE

Ce tombeau qui contenait des ossements, appartient au type dit "à bandes de stries d'obliquité alternée" (2). En effet, les parois latérales sont couvertes de telles bandes, quatre en l'occurrence, séparées par des bandeaux délimités par deux traits horizontaux. Près des extrémités, deux bandes de stries sont disposées verticalement. Le tout est inscrit dans un encadrement. Il n'a pas été signalé la présence d'un couvercle lors de la découverte de la rue Lucien Gaulard, mais lorsque de tels sarcophages en comportent, il s'agit de couvercles en bâtière peu prononcée (à deux versants faiblement pentus).

Ces sarcophages, produits dans la région d'Avallon (3), ont été diffusés dans toute la vallée de l'Yonne et tout au long du cours moyen de la Seine. Pour ne citer que les exemplaires trouvés à proximité du cours Seine-et-Marnais de ces deux voies d'eau, indiquons qu'il en a été découvert à Montereau (au prieuré Saint-Martin) (4), à Echouboulains (sur le Ru de la vallée Javot, affluent de la Seine) (5), à La Grande-Paroisse, à Saint-Mammès (6), à Héricy-sur-Seine, à Blandy-les-Tours (sur le Ru d'Ancoeur, affluent de la Seine) (7). A Melun même, plusieurs exemplaires avaient déjà été signalés. Le dernier en date l'avait été sur le site de l'église disparu Saint-Liesne (sarcophage T 1), là où est maintenant édifié l'Ecole d'infirmières, près de l'Hôpital (8).

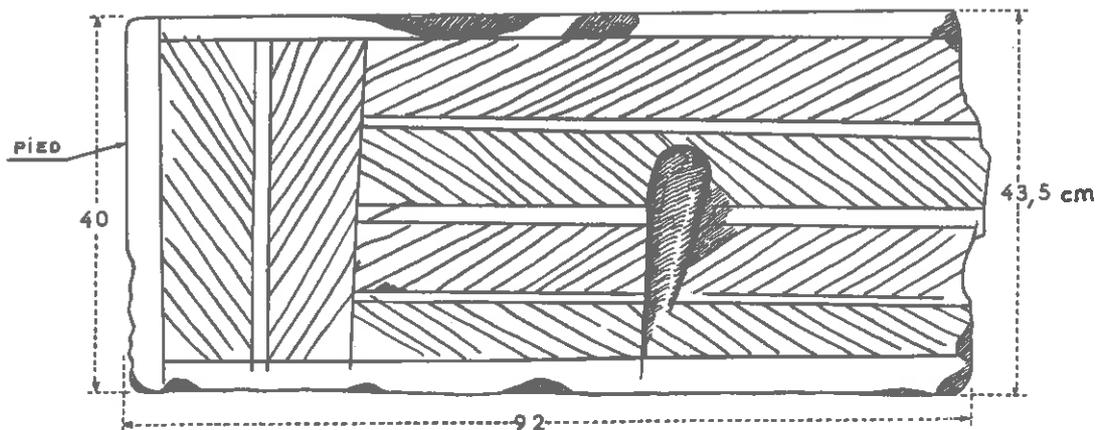


Melun. Relevé du panneau de pied et plan de la partie non endommagée du sarcophage de la rue Lucien Gaulard.



PAROI LATÉRALE DROITE (PARTIE PIED)

Melun. Sarcophage de la rue Lucien Gaulard. Relevé de la paroi latérale droite.



PAROI LATÉRALE GAUCHE (PARTIE PIED)

Melun. Sarcophage de la rue Lucien Gaulard. Relevé de la paroi latérale gauche. Celle-ci a été superficiellement endommagée par la dent d'un godet de pelle mécanique.

LA DATATION

A la lumière de découvertes faites en d'autres lieux où des sarcophages de ce type renfermaient des squelettes accompagnés d'objets, il a été possible, grâce à la présence de ces derniers, de dater de tels tombeaux. Aussi sait-on que leur utilisation s'est étendue du milieu du 6^e siècle (vers 550) jusqu'au début du 7^e siècle (vers 620). Ils ont ensuite été supplantés par un autre modèle de sarcophages, le type bourguigno-champenois. C'est donc dans une fourchette chronologique d'environ 70 ans qu'il convient de situer le sarcophage de la rue Lucien Gaulard.

LE CONTEXTE FUNERAIRE

Cette découverte pose problème par sa situation : le cimetière auquel appartient ce sarcophage, ainsi que les fragments de quelques autres aperçus lors de la fouille de sauvetage, a-t-il succédé à une nécropole de l'Antiquité tardive, située le long d'une voie, à une sortie de la ville, ou bien entourait-il une église jusqu'à lors inconnue. C'est un point sur lequel l'état des connaissances sur l'aspect de la ville de Melun pendant le haut Moyen Age ne permet pas de répondre. On ne peut que formuler le souhait que tous les creusements dorénavant effectués dans cette partie de la localité fasse l'objet d'une surveillance archéologique attentive pour tenter d'éclairer l'histoire du site.

(1) Une relation de cette découverte a paru dans la presse locale : J. C., "Découverte du plus vieux Melunais : un Mérovingien de l'an 700, dans La République de Seine-et-Marne, édition A (Melun-Val de Seine), n° 6346, du 16 octobre 1989, p. 5. En fait, le site de Melun a été occupé bien avant l'époque mérovingienne et des tombes plus anciennes y ont été découvertes. Quant à celle-ci, elle est sensiblement antérieure à l'an 700.

(2) Sur ce type de sarcophages, voir notre récente synthèse : "Les sarcophages de pierre à décor en Gaule mérovingienne", dans Bulletin de liaison de l'Association française d'Archéologie mérovingienne, n° 13, 1989, pp. 52-55.

(3) BLANC (Annie) et LORENZ (Claude), "Essai de détermination des roches et des provenances des sarcophages mérovingiens de pierre du musée Carnavalet", dans Catalogue des collections mérovingiennes du musée Carnavalet, Paris, 1985, pp. 699-706.

(4) DELAHAYE (Gilbert-Robert), "Hypothèses sur les origines du prieuré Saint-Martin de Montereau", dans Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de l'arrondissement de Provins, n° 139-140, 1985-1986, pp. 171-182.

(5) DELAHAYE (G.-R.), "Le site mérovingien et médiéval d'Echou, à Echouboulains", dans Bulletin du Groupement archéologique de Seine-et-Marne, n° 21, 1980, pp. 51-72.

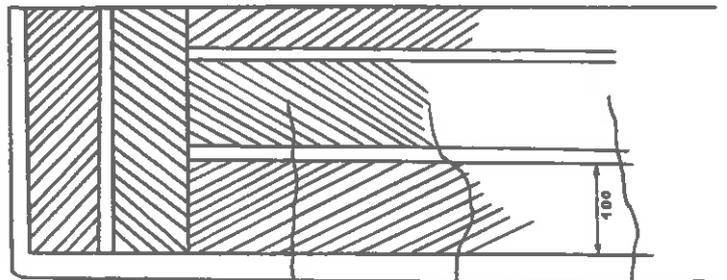
(6) DELAHAYE (G.-R.), "Un fragment de sarcophage mérovingien exhumé à Saint-Mammès", dans Bulletin A.N.V.L., vol. 61, n° 4, 1985, pp. 270-271.

(7) DELAHAYE (G.-R.), HANNETON (Henri), CARRE (Gérard) et DESCOSTES (Gérard), "Deux sarcophages mérovingiens découverts au château-fort de Blandy-les-Tours", dans Bulletin du Groupement archéologique de Seine-et-Marne, n° 23, 1982 (1984), pp. 37-42.

(8) COTTARD (Jacqueline), LE BLAY (Jean-Claude) et DELAHAYE (G.-R.), "Le site de Saint-Liesne à Melun. La nécropole mérovingienne et l'église médiévale", dans Bulletin du Groupement archéologique de Seine-et-Marne, n° 18-19, 1977-1978, pp. 206-233.

Résumé : Le creusement d'une tranchée, rue Lucien Gaulard, à Melun, a amené la découverte d'un sarcophage de pierre, du type "à bandes de stries d'obliquité alternée", attribuable à la seconde moitié du 6e siècle ou au début du 7e. Cela pose le problème de l'existence d'un éventuel cimetière du haut Moyen Age dans cette partie de la ville.

Gilbert-Robert DELAHAYE
15 rue Pasteur
77830 ECHOUBOULAINS



MELUN - Saint - Liesne - Sarcophage T1.

Melun. Relevé d'une paroi latérale du sarcophage T 1 du site de l'ancienne église Saint-Liesne (d'après J. C. Le Blay).

DECOUVERTES SUR LE TRACE DE L'AUTOROUTE A5

Dans sa partie allant de la limite de l'Yonne jusqu'aux environs de Melun, la future autoroute A 5 est accolée au tracé du T.G.V., du côté est. La prospection archéologique de cette vaste bande de terrain a été effectuée, d'une part, par des archéologues appartenant à des groupes locaux et, d'autre part, par des professionnels travaillant pour un organisme créé pour la circonstance par la Société des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône et son bureau d'étude Scetauroute : La Coordination archéologique A 5 et A 160 (1).

C'est ainsi qu'on été repérés et fouillés trois sites majeurs dans le sud de la Seine-et-Marne, à Sivry-Courtry, à Forges et à Montereau-fault-Yonne. Il ne saurait être question ici de déflorer les résultats des fouilles menées par l'organisme précité, mais dans la mesure où la presse locale s'en est déjà largement fait l'écho (2), on reprendra en les synthétisant les diverses informations déjà parues.

A Sivry-Courtry, outre des traces d'occupation médiévale, des fours à chaux ont été mis au jour. Ils laissent supposer l'existence d'une zone artisanale gallo-romaine. Un organe de presse a aussi évoqué la présence de structures d'une villa, qualifiée d'"habitat" par un autre, datant du 1er siècle. Le territoire de Forges, localité qui tire son nom d'activités métallurgiques médiévales, selon les historiens locaux (3), a, quant à lui, livré des vestiges se rapportant au travail artisanal du fer pendant le haut Moyen Age et à la céramique.

Enfin, à Montereau, au lieu-dit Les Sècherons, ce sont les restes d'un habitat du Hallstatt final (fin du premier Age du Fer) qui ont été exhumés. Trois autres sites importants ont aussi été fouillés dans le département de l'Yonne : Les Hauts-Massous à Vinneuf (Acheuléen supérieur), La Vallée du Charron, également à Vinneuf (Tène moyenne) et une minière de silex (néolithique) à Serbonnes. La fouille de ces sites majeurs résulte d'un choix parmi les 90 indices de sites repérés sur les deux départements. Plus de la moitié de ces indices ont donné lieu à une forme d'investigation rapide appelée sondage-fouille. Il faut maintenant souhaiter que ces découvertes, qui ont déjà donné lieu à des rapports, fassent maintenant l'objet de publications.

 (1) DELAHAYE (Gilbert-Robert), "Une coordination archéologique pour prospecter le tracé de la future autoroute A 5", dans Bulletin A.N.V.L., vol. 65, n° 1, 1989, pp. 46-47.

(2) "Sivry-Courtry. Avec les travaux de l'autoroute...on découvre les structures d'une villa gallo-romaine", dans la République de Seine-et-Marne, édition A : Melun-Val de Seine, n° 6345, du 9 octobre 1989, p. 24.

COURONNER (Christian), "La future A 5 passée au peigne fin", dans L'Yonne républicaine, n° 277, du 1er décembre 1989, p. 3.

(3) LHUILLIER (Théophile), "Forges", dans Almanach historique, statistique et topographique du département de Seine-et-Marne, 40e année, 1900, Le Blondel Impr.-édit., Meaux, pp. 190-196.
 DELAHAYE (Gilbert-Robert), "Le passé industriel de Forges", dans journal Délivrance (Montereau), n° 2060, 1985, p. 6.

Gilbert-Robert DELAHAYE

UN MEDIEVISTE A LA PRESIDENCE DU GROUPEMENT

ARCHEOLOGIQUE DE SEINE-ET-MARNE

Lors de sa dernière assemblée générale extraordinaire tenue au Musée régional de Préhistoire, à Nemours, le Groupement archéologique de Seine-et-Marne (G.A.S.M.), fédération des archéologues du département, a renouvelé son conseil d'administration et son bureau. Privés de président depuis six mois, les administrateurs du Groupement avaient décidé, lors de leur réunion de novembre 1989, l'organisation d'élections générales. Celles-ci ont vu la réélection de cinq des anciens animateurs, mais, surtout, l'entrée en fonction de douze nouveaux.

Le bureau constitué à l'issue de l'assemblée générale est le suivant : président, notre collègue Gilbert-Robert Delahaye, spécialiste de l'archéologie du haut Moyen Age, précédemment secrétaire du G.A.S.M. ; vice-président, M. Daniel Mordant, expert reconnu internationalement pour la période néolithique ; secrétaire, M. Patrick Gouge, archéologue attaché au Service Départemental du Patrimoine pour le sauvetage des vestiges mis au jour dans les carrières ; trésorier, M. Jean-Bernard Roy, conservateur du Musée régional de Préhistoire de Nemours. L'élection de M. Roy s'avère d'autant plus opportune que le siège social du G.A.S.M., quittant les Archives départementales, a été transféré dans son musée.

Cette réunion fut aussi l'occasion de remettre aux membres présents le vingt-septième numéro du Bulletin du G.A.S.M. Au long des 64 pages de celui-ci, on relève des articles consacrés à une variété de céramique antique terra rubra découverte à Melun, à un site gallo-romain de Guérard, aux vestiges haut-médiévaux, médiévaux et modernes exhumés près de l'église de Champagne-sur-Seine, à l'église d'origine carolingienne et aux sépultures du site de Saint-Michel de Poigny, à la crypte Saint-Ebrégisile de Jouarre. Une rubrique bibliographique répertoriant une centaine de titres parus en 1986 complète cet ensemble de textes où se révèle la qualité de la recherche archéologique seine-et-marnaise.

Indiquons que l'assemblée générale avait été précédée par une visite détaillée de l'exposition alors en cours au Musée de Préhistoire sur le thème "3789 avant Jésus-Christ, la révolution néolithique". Sous ce titre faisant un clin d'oeil à l'année du bicentenaire de 1789, se trouvaient rassemblés les témoignages de l'organisation des premières agglomérations, parfois

installées, comme à Noyen-sur-Seine, dans un méandre fermé par un système défensif. Des vestiges de la culture matérielle de cette époque complétaient cette présentation : céramiques, moulage de puits d'extraction de silex, moulage de foyer, ... ainsi que des témoignages de la culture et de la vie sociale : inhumations notamment.

Pour adhérer au G.A.S.M., écrire au Musée régional de Préhistoire, avenue de Stalingrad, 77140 Nemours. Cotisation annuelle : 100 F.

LIVRES POUR LE NATURALISTE



LES OISEAUX DU MASSIF DE FONTAINEBLEAU

J.-P. SIBLET, illustrations de J. Chevallier
 288 pages, relié, 195 F

"Livre-bilan de nos connaissances, mais conçu comme guide qui permet l'identification des espèces... cet ouvrage de qualité, de rigueur scientifique exemplaire - et par ailleurs de lecture agréable - le "Siblet" est désormais le document de référence pour les amateurs, curieux, naturalistes et familiers de nos amis ailés, c'est-à-dire pratiquement tout le monde" (Pierre DOIGNON)



DANUBE, LES OISEAUX AU FIL DU FLEUVE

D. ROBERT
 288 pages, relié, 245 F

"En rapportant de ses expéditions des images rares et d'une grande beauté, des observations et des informations sur une réalité mal connue, Dominique Robert a vu plus loin que l'anecdote. Il veut nous faire comprendre les phénomènes de la vie dans leur diversité plurimillénaire et constamment rajeunie. Son voeu n'a rien de secret : que soient reconnus leurs droits et que leur sève ne soit pas tarie" (Paul GEROUDET)

"La présentation et les photos sont fantastiques" (Gunther LUTSCHINGER, Secrétaire général du WWF-Autriche)

EDITIONS Raymond CHABAUD - 17 Cité Joly, 75011 Paris -

Météorologie

LA FORET DE FONTAINEBLEAU RAVAGEE PAR LA PLUS VIOLENTE TEMPETE DU SIECLE

Le mois de février 1990 restera dans les annales météorologiques et forestières bellifontaines celui des records centenaires : pour les maxima de températures (voir notre rubrique ci-après) et pour les tempêtes qui se sont succédées du 3 au 28, excédant à huit reprises 90 km/h, dont la plus exceptionnelle, le 3, qui accusa des vents de 140 km/h avec des pointes de 150 km/h provoquant des destructions considérables de peuplements, aggravées lors des répliques, surtout les 8, 11 et 26 février.

Le 3, il s'est agi d'un phénomène général, couvrant tout le nord de la France, avec des maxima en région parisienne entre 14 et 16h30. Les rafales d'ouest sud-ouest, certaines très violentes ont déraciné, brisé, encroué les arbres de tous âges, les plus résistants et en excellent état végétatif, ouvrant sous les blocs racinaires déchaussés des cratères atteignant 8 à 10 mètres dans leur largeur et 2 mètres de profondeur.

Dans certaines parcelles, sur les plateaux, sur les versants et dans les vallées, les arbres se sont abattus comme châteaux de cartes, entremêlés à terre pour 100% des sujets. Deux mois après le sinistre, l'O.N.F., en première estimation, évalua à 40000 le nombre des écroulés, répartis entre 50% de pins, 30% de hêtres (espèces à enracinement traçant et superficiel) et 20% de chênes à enracinement pivotant qui ont mieux résisté, sauf à se casser, éclater à quelques mètres du sol. Il convient d'y ajouter tous ceux des réserves biologiques intégrales où les ravages ont ouvert d'immenses clairières totalement rases couvertes en amoncellement de chablis.

A titre de comparaison, indiquons que l'ouragan qui ravagea les forêts de Bretagne dans la nuit du 15 au 16 octobre 1987 culmina à 210 km/h avec pointes à 220 km/h, abattant 1 200 000 arbres. A Fontainebleau, les précédentes tempêtes les plus fortes et les plus dommageables depuis 1883 (début des observations météorologiques) eurent lieu dans la nuit du 12 au 13 mars 1967 et le 26 mai de la même année, toutes deux atteignant le maximum historique de 110 km/h, largement dépassé le 3 février 1990. Elles furent d'ailleurs de type cyclonique, à vents tourbillonnants et ravageurs seulement sur d'étroites coulées de 200 à 500 m où les dommages en pinèdes avoisinèrent 90% des arbres, mais furent bien plus légers de part et d'autres. Il faut ajouter que le record du vent en France est de 320 km/h au Mont Ventoux le 15 février 1967.

Plusieurs mois seront nécessaires à l'O.N.F. pour effectuer les comptages, martelages, adjudications, ventes et vidanges des chablis alignés en zones vouées à l'exploitation commerciale. Des coupes "de particuliers" ont été autorisées et attribuées par

vente amiable, pour les chênes et les hêtres. Les pinèdes détruites n'ont pas été revêtues du "flachis" de l'Etat et sont proposées en vrac aux exploitants qui seraient preneurs, estimant leur extraction possible et valable. Sinon, les chablis de pins seront laissés à la nature, à l'égal des réserves biologiques dont nous allons voir le sort lamentable.

Auparavant, un mot sur le parc du palais national, ravagé au même titre que la forêt. Du côté de la Treille du Roi, pas un des grands arbres n'est resté debout. Vers le Labyrinthe, dans l'Allée Napoléon, vers la Porte Adam-Salomon, au Jardin de Diane et au Jardin Anglais, les dommages sont importants : peupliers déracinés, épicéas étêtés, chênes renversés. Le plus beau de cette dernière espèce, à proximité de la Grande Prairie, a du être abattu, menaçant de tomber ; il avait 3,60 m de circonférence et on lui comptait 280 cernes annuels de croissance, intacts jusqu'au coeur.

LES CHENES HISTORIQUES FRACASSES AU GROS-FOUTEAU

Les zones de grande futaie classées en réserve biologique auxquelles l'ANVL est spécialement attachée ont subi en deux heures, le 3 février 1990, le cataclysme le plus grave de leur histoire contemporaine qui remonte à trois siècles à travers la protection royale et l'inviolabilité des séries artistiques (1853). Le spectacle y est effectivement affligeant esthétiquement, mais les naturalistes et biologistes peuvent y prévoir, dans un aval proche et lointain du désastre, un afflux de richesses entomologiques et mycologiques insoupçonnées.

Pour l'heure, les bilans forestièrement calamiteux ne sont pas à la veille d'être complets et définitifs, ni aisés à établir. Plus on prospecte à travers les amoncellements de chablis, plus les surprises se multiplient, qui auraient pris rang de véritables tragédies esthétiques voici encore 50 ans auprès des vieux bellifontains. amis et familiers des "Vieilles Ecorces", dernières richesses du patrimoine traditionnel caractérisant les survivances d'un état d'esprit révolu.

Car l'ONF ignore ce patrimoine, aussi prestigieux soit-il. Il convient donc de retrouver ces arbres historiques en les localisant de mémoire parmi les décombres du drame car les accès normaux sont impraticables ; les allées forestières ne sont pas encore dégagées fin mars ; les anciens sentiers ont disparu depuis 37 ans qu'on les a volontairement abandonnés ainsi que les balises, repères et plaques des anciens itinéraires Denecourt rayés des guides pour protéger le milieu. Les malheurs sont à la taille de la catastrophe dans toutes les parcelles classées (Gros Fouteau, Nid de l'Aigle, Tillaie, Chêne Brûlé, Gorge aux Loups...). Pour nous en tenir au biotope type des "Vieilles Ecorces" au Gros Fouteau, signalons l'exemple de deux chênes magnifiques que j'ai retrouvé gisant au milieu des ruines générales après les avoir visités avec l'ami Jean VIVIEN, ne serait-ce que pour y conduire tant d'excursions associatives pendant un demi-siècle : l'énorme PISANO (parcelle 268) âgé de

540 ans, et le prestigieux CHATEAUBRIAND (parcelle 277), de 35 m de hauteur, âgé de 460 ans. Comment les revoir subitement en cet état sans ressentir, au moins, un pincement au coeur ?

Tous deux étaient des vétérans célèbres depuis Denecourt qui les baptisa voici 150 ans, répertoriés, voire figurés dans tous les guides touristiques, les ouvrages d'art sur le paysagisme barbizonien, les mémoires d'histoire locale. Vice-doyen du Massif de Fontainebleau, mesurant 5,20 m de circonférence, le PISANO, massif et noueux "à la mode" des artistes du XIXe siècle, situé dans le "cénacle des géants" (l'expression est du Sylvain Charles COLINET) a été déraciné, éclaté de toutes ses branches maîtresses, le houppier encore très vivace projeté et brisé au milieu d'un amas de hêtres entraînés par lui dans sa chute ; mais le fût, renversé, est intact. Tel qu'il gît maintenant, il s'apparente aux ruines encore saisissantes du célèbre CHARLEMAGNE tombé en 1925 au Mont Ussy. Ce qui augure, pour le PISANO, de pouvoir leur ressembler..... dans 55 ans !

Quant au CHATEAUBRIAND, qui marquait de sa lettre-repère "O" le départ du circuit Denecourt des chênes multisentennaires, il a été brisé, éclaté à deux mètres du sol et s'est écroulé, le long fût de 20 m intact dans un lacis de superbes hêtres de 250 ans, ses voisins, entraînés dans un amoncellement de branchages. Ces deux témoins de notre paysage ancestral resteront sur place, avec les autres victimes des réserves biologiques détruites par la nature, jusqu'à leur décomposition naturelle et leur retour à l'humus dont ils sont nés.

Pierre DOIGNON

LE TEMPS A FONTAINEBLEAU

NOVEMBRE 1989

Mois thermométriquement normal, très sec (déficit de 52 % de la lame). 1ère décade très douce, bien arrosée ; 2 et 3ème décades sèches, très froid du 24 au 30. Insolation très élevée (du double de la normale). Beau et très beau du 9 au 30. Vents de NE dominants (15 jours).

Thermométrie : moyenne 6.8 (normale 5.9). 1ère décade 9.2, 2ème décade 7.1, 3ème décade 1.8. Moyenne des minima 1.2 (1ère décade 5.9, 2ème décade 1.2, 3ème décade -3.5). Moyenne des maxima 10.9 (1ère décade 12.5, 2ème décade 13.1, 3ème décade 7.1). Minimum absolu -8.5 (le 30). Maximum absolu 16.5 (le 11). Minima inférieurs à -5 du 24 au 30.

Pluviométrie : Lame 29.1 mm (normale 70) en 14 jours (normale 14) (1ère décade 28.1, 2ème décade 0, 3ème 1 mm). Durée 38 heures (normale 82) ; maximum en 24 heures 13.8 (le 4). Pluviosité régionale : Thomery 31 mm, St-Mammès 37, Arbonne 29, Le Vaudoué 33, Dammarie-les-Lys 33).

Nombre de jours : Gel 15, neige 0, orage 1 (le 2), grêle 0, brouillard 2 (les 22 et 25), vent fort 2 (vitesse maximum au sol 79 km/h W le 2). Insolation 141 heures (normale 70) (1ère décade 19 h., 2ème décade 63, 3ème décade 59).

DECEMBRE 1989

Mois doux (excès de 1°5), à périodes contrastées : très sec et très froid du 1 au 11, puis très doux, pluvieux et venteux du 12 au 22, froid et très brumeux ensuite : brouillard très épais, continu jour et nuit du 28 au 31 (avec visibilité de 30 m le 31) qui a persisté du 1 au 15 janvier 1990.

Thermométrie : Moyenne 4.3 (normale 2.8) ; 1ère décade -0.4, 2ème décade 8.8, 3ème décade 4.5. Moyenne des minima 0.1 ; 1ère décade -5.8, 2ème décade 5.3, 3ème décade 1.8. Moyenne des maxima 8.1 ; 1ère décade 5.1, 2ème décade 12.3, 3ème décade 7.2. Minimum absolu -9.8 (les 3 et 4), inférieur à -5 pendant sept jours. Maximum absolu 17.5 (le 16).

Pluviométrie : lame 77.3 mm (normale 62) en 12 jours (normale 15); 1ère décade 0, 2ème décade 54, 3ème décade 23.3. Maximum en 24 heures 14.5 (le 14). Durée 52 heures.

Insolation : 76 heures (normale 48) ; 1ère décade 55 h., 2ème décade 7 h., 3ème décade 14h.

Nombre de jours : Gel 16 (normale 15), sans dégel 5, neige, orage, grêle 0, brouillard 7, vent fort 8 (vitesse maximum au sol : 90 km/h les 16 et 17).

ANNEE 1989

Année très douce (excès de 1°2), très sèche (déficit de 131 mm), mais loin des records de sécheresse avec ses 591 mm (399 mm en 1921, 412 en 1884, 453 en 1976, 538 mm en 1945, 539 mm en 1955, 542 mm en 1959).

Thermométrie : moyenne 11.4 (normale 10.2 ; moyenne des minima 6.1 ; moyenne des maxima 16.7 ; minimum absolu -9.8 (décembre) ; maximum absolu 34.0 (juillet).

Pluviométrie : lame 591.3 mm (normale 722) en 140 jours (normale 160) et 361 heures (normale 420).

Nombre de jours : gel 67 (normale 62), grêle 1 (normale 9), grésil 1, neige 2 (normale 17), orage 12 (normale 14), brouillard 31 (normale 38).

JANVIER 1990

Mois doux (excès de 2°4), peu pluvieux (déficit de près de 50%), brouillards très fréquents du 1 au 15, vents forts à très forts en 3ème décade.

Thermométrie : Moyenne 4.6 (normale 2.2) : 1ère décade 2.3, 2ème décade 4.1, 3ème décade 7.3 ; moyenne des minima 2.1 : 1ère décade 0.3, 2ème décade 1.7, 3ème décade 4.1 ; moyenne des maxima 7.2 : 1ère décade 4.4, 2ème décade 4.5, 3ème décade 10.4. Minimum absolu -3.8 (les 1,2,4 et 18) ; maximum absolu 14.5 (le 31).

Pluviométrie : lame 41.2 mm (normale 72). 1ère décade 0, 2ème décade 10.8, 3ème décade 30.4 ; en 10 jours (normale 14) ; durée 28 heures ; maximum en 24 heures : 13.7 (le 23).

Insolation : 46.9 heures (normale 50) : 1ère décade 8.9, 2ème décade 11.5, 3ème décade 26.5.

Nombre de jours : gel 9 (normale 17), sans dégel 0, neige 0, grêle 0, orage 0, brouillard 12 (du 1 au 15 avec visibilité 20 m (le 2 tout l'après-midi), 30 m (le 1 tout le jour), 50 m (les 5, 9, 12, 13) ; vents forts 6 (vitesse maximum au sol 100 km/h SW le 25).

FEVRIER 1990

Mois exceptionnelleemnt doux (excès du double de la moyenne, maximum absolu record centenaire à Fontainebleau) ; sans gel (deux heures) ; très pluvieux ; bien insolé (excès de 27%) ; beau du 19 au 24 ; très venteux avec une exceptionnelle tempête le 3 (vents de 150 km/h, record absolu centenaire à Fontainebleau (voir article ci-avant) causant des destructions considérables en forêt.

Thermométrie : Moyenne 8.7 (normale 4.3). Moyenne des minima 4.1 (première décade 3.3, deuxième décade 4.6, 3ème décade 4.5) ; moyenne des maxima 13.4 (première décade 12.4, deuxième décade 12.2, 3ème décade 16.1). Minimum absolu -1.5 (le 5) ; maximum absolu 22.5 (le 24), record absolu depuis le début des observations à Fontainebleau (1883) ; précédent record 20.8 (1885).

Pluviométrie : Lame 70.8 mm (normale 60) ; 1ère decade 15.3, deuxième décade 39.5, 3ème décade 16.0) en 14 jours (normale 12) ; durée 87 heures (normale 75) maximum en 24 heures 10.4 mm (les 11 et 27).

Insolation : 105 heures (normale 83).

Nombre de jours : gel 2, grêle 1, neige 0, orage 0, brouillard 2 (les 17 et 23). Vents forts 13 (maximum en 24 heures 150 km/h W-SW le 3 ; record absolu centenaire, précédents records 110 km/h les 12-13 mars 1967 et le 26 mai 1967), répliques de 90 à 100 km/h les 7, 8, 10, 13, 26, 27, 28 février.

MARS 1990

Mois très doux (excédent de 1°9), sec (déficit de 60%), ensoleillé (excédent de 40%).

Thermométrie : Moyenne 8.5 (normale 6.6) ; 1ère décade 6.8, 2ème

décade 11.4, 3ème décade 7.6. Moyenne des minima 2.5 ; 1ère décade 1.1, 2ème décade 3.7 ; 3ème décade 2.9. Moyenne des maxima 14.5 ; 1ère décade 12.4, 2ème décade 19.1, 3ème décade 12.3. Minimum absolu -3.8 (les 4 et 5). Maximum absolu 23.8 (le 17).

Pluviométrie : Lame 17.8 mm (normale 44) ; 1ère décade 2.4, 2ème décade 1.4, 3ème décade 13.2 ; en 8 jours (normale 13) ; durée 13 heures. Maximum en 24 heures 6.8 mm (le 22). Lames aux bornages forestiers, Thomery 14, Saint-Mammès 15, Arbonne 10, Perthes 11, Le Vaudoué 14, Dammarie-les-Lys 14, Nemours 15.

Anémométrie : Vents forts 3 jours (les 20, 27, 28), vitesse maximum au sol 79 km/h NE le 20.

Insolation : 181 h (normale 115) ; 1ère décade 64, 2ème décade 71, 3ème décade 46.

Nombre de jours : gel (10) (normale 13), sans dégel 0, neige 2 (flocons), grêle 1, grésil 2, orage 0, brouillard 6 (visibilité minimum 50 m (le 13)).

N° C.P.P.A.P : 65832

Dépôt légal : 2ème trimestre 1990

Classification UNESCO : 11/0 n° 77-2551-1

Directeur de la publication :

Jean-Philippe SIBLET
3, Allée des mimosas
77250 ECUELLES

Tirage 450 exemplaires